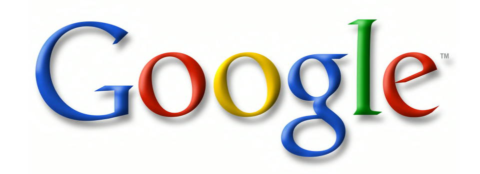
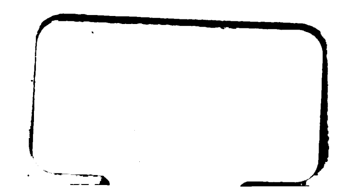



WIDENER
ZYUT $


VE
RI
TAS





STÉPHEN LIÉGEARD

ANCIEN DÉPUTÉ DE LA MOSELLE.

LE

CRIME DU 4 SEPTEMBRE

CUIQUE SUUM.

« Vous vous êtes chargés d'une immense responsabilité. »

(Paroles de M. Thiers à MM. Jules Favre et Jules Simon, dans la séance de nuit du 4 septembre 1870.)

Bruxelles

LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE J. ROZEZ

Rue de la Madeleine, 87.

1871

LE CRIME DU 4 SEPTEMBRE

DÉPOSÉ.

Bruxelles. — Imp. de CH. et A. VANDERAUWERA, rue de la Sablonnière, 8.

STÉPHEN LIÉGEARD

ANCIEN DÉPUTÉ DE LA MOSELLE.

LE

CRIME DU 4 SEPTEMBRE

CUIQUE SUUM.

—

« Vous vous êtes chargés d'une immense responsabilité. »

(Paroles de M. Thiers à MM. Jules Favre et Jules Simon, dans la séance de nuit du 4 septembre 1870.)

Bruxelles

LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE J. ROZEZ

Rue de la Madeleine, 87.

—

1871

A Monsieur Prosper L....

Le Voilà donc, mon cher ami, ce dénoûment si pompeusement annoncé du terrible drame!

« Paris, — disaient les hommes de septembre, — s'ensevelira plutôt sous ses ruines que de se rendre. » — « Il vaut mieux être Moscou que Sedan, » ajoutait M. Jules Simon. Et Paris n'a pas trouvé son Rostopchin, et Paris se rend, ayant 1,900 pièces de campagne et 500,000 hommes armés dans des murs bardés de forts et de canons!

« Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses, » reprenait M. Jules Favre... Et j'ai grande crainte que le marteau démolisseur de M. de Bismarck ne fasse brèche à cette fière devise. Qu'on invoque l'incapacité la trahison ou l'infortune, il n'importe : Trochu, hélas n'a fait ni plus, ni mieux que Bazaine. Et, comme si ce n'était pas assez de hontes et de malheurs, Belleville, une fois encore, a roulé son limon sur la grande cité, jetant aux tribunes le cri de déchéance qu'il jetait naguère à la Régente. Jaloux de déshonorer une héroïque défense, le faubourg sinistre a mangé le pain du pauvre, il s'est enivré du vin des ma-

lades, puis, au dessert de ces fraternelles agapes, le sang français a coulé sous les balles françaises, tandis que sifflaient et éclataient alentour les obus de l'Empereur-roi. Et voici les clubs fermés, les conseils de guerre doublés, des journaux supprimés, des arrestations prescrites.... — De bonne foi, était-il bien nécessaire à une poignée de mécontents de renverser, par surprise, sous le feu de l'ennemi, un gouvernement assis sur huit millions de suffrages, de substituer un comité usurpateur à l'autorité légitime d'une Chambre, fallait-il enfin ruiner la France par cinq mois de batailles perdues et de provinces ravagées, pour en arriver à l'anarchie au dedans, à l'anéantissement au dehors ?

A ces audacieux qui se sont cru le génie de M. de Bismarck, n'en ayant que l'ambition, l'histoire réserve des paroles sévères, n'en doutez pas, mon cher ami ! L'illustre M. Thiers, trop bon devin de nos calamités, le leur avait pourtant prédit en ma présence, dans la nuit du 4 septembre. Si la voix de leur amour-propre parla plus haut, du moins le châtiment ne s'est point fait attendre. L'impopularité, fille de l'insuccès, commence à payer la violence des uns, la défection des autres. L'heure n'est pas éloignée où l'opinion fera le procès au gouvernement de la *défense nationale*. Puisse-t-il se défendre mieux qu'il ne nous a défendus ! En tout cas, c'est le devoir de chacun d'apporter sa pièce au dossier, son témoignage au débat.

Il vous souvient sans doute de notre entrevue de Longwy, un matin d'automne, dans l'hôtel non encore bombardé de la pauvre Hortense. Notre ami O.... était avec vous. Tous deux, avides de nouvelles, vous m'interrogiez sur Paris, que j'avais dû quitter de par le bon plaisir de mes collègues de la gauche. Alors, la mesure de nos épreuves était loin d'être comblée. Nous entendions l'écho fréquent du canon de Metz où Bazaine, avec la fleur de l'armée, tenait en échec les 200,000 Prussiens de Frédéric-Charles. Thionville la vaillante, investie mais résistante, était approvisionnée pour un an ; Bitche défiait l'assaut ; Longwy enfin, libre encore,

se hérissait de bronze et d'acier, Longwy, dernière forteresse où la Lorraine devait abriter sa nationalité chancelante. Certes, à ce moment, la Moselle justifiait son titre de *mère de héros*, et, du nord au midi, le pays pouvait la saluer du vers d'Ausone :

« **Salve, magna parens frugumque virumque, Mosella !** »

Nous avions un peu causé des choses du jour, beaucoup de celles de la veille. Vous commenciez à penser que l'acte du 4 septembre n'était peut-être pas absolument la panacée promise. Un pouvoir *régulier*, s'appuyant sur une Chambre *élue*, vous eût semblé offrir de tout autres garanties à la nation. Cela vous conduisit à me demander pourquoi et comment l'Assemblée, issue du suffrage populaire, s'était laissée dissoudre. « *Pourquoi?* — repris-je : — parce qu'il y a des heures, dans la vie des peuples, et plus à Paris qu'en aucun lieu du monde, où la force brutale dominc le droit. *Comment?* Je vais vous le dire. » Alors, sous l'impression très-vive d'événements récents, je vous contai, de verve, les péripéties diverses de ce coup de main que la postérité réprouvera dans sa justice.

La confidence vous plut. Elle avait, à défaut d'autre mérite, celui de l'exactitude. C'était la photographie des journées du 3 et du 4. Aussi, quand j'eus fini : « Ce que vous nous apprenez là, — vous écriâtes-vous, — pourquoi ne le publieriez-vous pas? Nos amis sauraient ainsi bien des choses qu'ils ignorent. A chacun la responsabilité de ses actes. »

Cette brochure est la réalisation de votre désir. Écrite dans la première quinzaine de janvier, alors que Paris tenait encore, elle arrêtera dans votre esprit certaines lignes qui peut-être y demeurent indécises. Vous y trouverez les acteurs dans le déshabillé de leurs rôles : Pourquoi non? C'est en politique surtout, qu'à côté des illusions de la scène, les mystères de la coulisse offrent de

l'intérêt. J'ai voulu même conserver au récit cette forme personnelle convenable à qui ayant vu tout ce qu'il dit, ne dit que ce qu'il a vu. Tant que le sort des armes pouvait sembler incertain, je me suis tû, ne voulant point être accusé de décourager la résistance. Aujourd'hui que Paris subit la loi du vainqueur et que la France accepte un armistice, préface de la paix, le silence n'a plus de raison d'être. Les puissants du jour nous ont, pendant 18 ans, rebattu aux oreilles l'attentat du 2 décembre ; à leur tour, ils ne trouveront sans doute pas mauvais que le crime du 4 septembre soit relevé par la plume d'un irrécusable témoin. A mes 27,000 mandants du mois de mai 1869, ces notes véridiques apprendront que leur mandataire, — momentanément rentré dans la vie privée, — ne s'est retiré que devant une coupable violence : à vous, mon cher ami, elles seront une preuve nouvelle du prix qu'attache à votre opinion celui dont la main serre cordialement les vôtres.

S. L.

Forges de Gorcy (Moselle), ce 12 février 1871.

I

Quod vidi testor.

La poudre avait parlé, et mal parlé pour la France. Nos soldats écrasés par le nombre, fatigués de tuer, non vaincus, gisaient à la frontière, entre des murs de cadavres. On avait vu ces héroïques enfants du désert, les turcos, surpris sans armes, se jeter à la gorge de l'ennemi et l'étrangler avec les griffes de la panthère. On avait vu des régiments de cuirassiers enveloppés dans un cercle de fer et de flammes, fondre, comme un bloc de glace sous la lave d'un volcan, puis, nouveaux Curtius, disparaître dans le gouffre pour le salut de leurs frères d'armes ; si bien que, le lendemain, le général en chef pouvait répondre à qui lui en demandait des nouvelles : « des cuirassiers ?... il n'y en a plus ! » Ainsi, la fortune nous trahissait dès la première étape, ouvrant la carrière à d'autres trahisons. Wissembourg ! Wœrth ! Spicheren !... trois mots qui se traduisaient en deux cris d'alarme : Mac-Mahon battu, nos frontières envahies.

II

La France est l'amante passionnée du succès. Elle est la grande victorieuse de quatorze siècles. L'idée d'un revers subi la consterne. A la moindre atteinte, son amour-propre

saigne : elle n'est que blessée, elle se croit morte. Chez elle, par une sorte de contagion morale, le poison du découragement creuse la plaie, gagne de fibre en fibre, et s'infiltre jusqu'aux sources mêmes de la vie.

C'est ce qui apparut clairement après les premiers échecs. Du nord au midi, l'inquiétude s'empara des esprits, hors de toute raison, immense. Ramené en hâte du fond des Pyrénées par la convocation des Chambres, je pus, à chaque station, relever ces tristes symptômes. Sans transition, la jactance était devenue prostration. Nos zouaves entraient à Berlin, la veille : vingt-quatre heures plus tard, les Gaves et la Garonne croyaient déjà le cheval du uhlan prêt à se désaltérer dans leurs eaux. Pour cela quelques télégrammes avaient suffi, apportant la désespérance avec l'étincelle.

Reconnaissons d'ailleurs que la rédaction des dépêches officielles n'était point de nature à rassurer. Certes, dans la mauvaise fortune plus encore peut-être que dans la bonne, la vérité envers la nation semble pour tout gouvernement un impérieux devoir. Il est toutefois une mâle franchise dont le langage, sans réticence sur le présent, n'exclut point la foi dans l'avenir. Ce langage, le cabinet du 2 janvier ne l'eut pas. Sa légèreté compromit tout, son attitude ne sauva rien. Il ne put être remercié, comme Varron par le Sénat Romain, de n'avoir pas désespéré du salut commun. Ce fut sa perte. Violemment battu en brèche le 9 août, dès la reprise de la session, le ministère Ollivier croula. Les ardentes attaques de la gauche le jetèrent bas, le silence glacial de la droite lui servit de linceul.

Pourquoi ne l'avouer point? la seule note vaillante donnée à ce moment le fut par une femme. Parce que cette femme est une Impératrice, et parce que cette Impératrice est tombée, je ne me crois pas contraint au triste courage de lui dénier justice. Sa proclamation au peuple français est d'un grand cœur : elle jaillit d'un élan viril, et l'on y sent passer

le souffle du patriotisme. La main qui a écrit ces lignes n'aurait pas signé de capitulations.

L'histoire dira plus tard ce qu'en vingt jours, la Chambre brusquement rappelée sut créer de forces vives au pays. Elle constatera que si des dissentiments de détail se produisirent encore dans son sein par l'opposition de nuances trop heurtées, tous ses membres du moins s'unirent désespérément dans la pensée d'une défense commune, à outrance : il y eut des journées vraiment magnifiques où semblait palpiter, dans l'hémicycle, l'âme même de la nation.

De celles-là fut la séance qui, du nom de la vaillante cité, peut s'appeler la séance de Strasbourg. Je vois encore M. Keller à la tribune, avec sa longue figure pâlie par l'émotion... sa voix que l'indignation rend plus mordante retrace la souffrance des assiégés ; pour eux elle a des larmes, et des colères contre l'impitoyable assiégeant. Dans un tableau aux vives couleurs se reflètent les mille épreuves de cette lutte inégale. Rues embrasées, toits effondrés, femmes et enfants fuyant sous la pluie ardente, et les égouts devenus casemates, et les hopitaux éventrés par l'obus qui ne respecte pas même le Munster, cette merveille du monde catholique... tout se presse dans un récit haletant, pathétique, entraînant. Et alors, soulevée à cette parole qui sonne comme le clairon des combats pour s'éteindre dans un sanglot, voici que l'assemblée entière se dresse dans un mouvement d'enthousiasme sublime. Trois cents voix déclarent que Strasbourg a bien mérité de la patrie ; trois cents bras étendus se rencontrent dans un même serment, celui de ne jamais laisser à l'étranger l'un de nos plus chers joyaux. Engagement solennel que la Chambre eût tenu, si on l'avait laissé vivre ! Voilà ce qu'une chronique impartiale consignera dans ses annales, entre tant d'autres épisodes non moins dignes de mémoire. Pour moi, j'ai hâte d'arriver à la journée d'où cette brochure tire sa cause et son titre.

Pendant que les Représentants du pays armaient la nation pour un duel à mort ; tandis que le ministère du 10 août, — ministère laborieux, intelligent, énergique — exécutait, chaque nuit, les mesures votées dans le jour, tous les yeux étaient tournés, toutes les oreilles tendues vers les départements de l'Est. On comprenait, d'instinct, que là devait se jouer le sort des armées. Les sanglantes batailles sous Metz avaient leur retentissement au Palais-Bourbon ; on n'osait trop les appeler victoires, quoiqu'on en eût le droit : du moins, nos soldats s'étaient bien battus, l'ennemi avait effroyablement souffert. L'oracle officiel n'était point bavard ; mais, l'anéantissement proclamé des cuirassiers blancs de M. de Bismarck pansait les blessures de l'amour-propre national, et, sur un mot du ministre de la guerre, l'imagination comblait libéralement de cadavres prussiens les escarpements des carrières de Jaumont. Aussi était-ce fête, chaque fois que le comte de Palikao paraissait à la tribune. Cette grande figure militaire plaisait : la confiance renaissait à la contempler. On savait que l'illustre général n'accordait que trois heures de sommeil à ses 74 ans, et que les bataillons sortaient, comme par enchantement, de son génie organisateur. Son assurance, aux moments critiques, affermissait les plus ébranlés : la droite et le centre le couvraient d'applaudissements ; la gauche le ménageait, jusqu'en ses heures d'emportement. M. Gambetta lui-même daignait ne pas l'injurier.

III

C'est dans ces alternatives de crainte et d'espoir qu'on gagna le 1er septembre. Personne n'ignorait que l'heure décisive allait sonner. Le bruit de la mitraille était dans l'air.

Déjà Mac-Mahon avait quitté les plaines de Châlons pour remonter vers les Ardennes. La montagne ne venant pas à lui, il marchait vers la montagne : il voulait tenter d'opérer la jonction de son armée avec les forces de Bazaine. Ce mouvement — très-discuté — était le salut ou la perte. Aussi, de patiente qu'elle s'était montrée jusqu'ici, la Chambre devenait fébrile, nerveuse. Elle réclamait des nouvelles, et on ne lui en donnait pas. En vain, pour en avoir, arrachait-elle le comte de Palikao à l'algèbre de ses calculs : le ministre, mal à propos dérangé, ayant regret au temps perdu, lui lançait un coup de boutoir, puis la laissait aussi peu informée que devant. Elle s'en prenait alors au premier bruit qui passe, et s'y cramponnait. Les députés de l'Est, ceux de la Moselle et des Ardennes en particulier, avaient un vrai succès d'interrogation de la part de leurs collègues. On les entourait, on les écoutait, et si, durant la séance, l'un d'eux, par aventure, faisait mine de tirer une lettre de sa poche, l'attention n'était plus à l'orateur du moment: le discours en élaboration devenait le moindre souci. Chacun quittait son banc pour le banc du collègue bien informé ; un cercle s'improvisait : l'épître était disséquée, et sur ce texte controversé, malgré les objurgations du digne M. Schneider, les commentaires allaient leur train.

J'eus la fortune de pouvoir satisfaire plus d'une fois à cette ardente et légitime curiosité. Par un système de dépêches, que, de Longwy, j'avais organisé à travers la Belgique, je recevais plus d'un détail inédit que le Gouvernement ignorait ou semblait ignorer. Ainsi, le 2 septembre, étais-je sûr que, dans les jours précédents, de grandes batailles avaient été données. L'un de mes correspondants de la frontière m'écrivait, entre autres choses, à la date du 1er septembre : « J'entends distinctement une canonnade vive et continue, du côté de Montmédy : le bruit se rapproche : bon espoir ! » Et en effet, l'induction à tirer de ce rapprochement de son

était que le Duc de Magenta culbutant de son épée victorieuse l'armée du Prince Frédéric, la chassait vers la Moselle, sous le canon de Bazaine.

Cependant le Gouvernement continuait à s'envelopper dans un silence majestueux. Ne voulait-il rien dire? Ne savait-il rien? J'inclinerais plus volontiers vers la seconde hypothèse. Jamais en effet services de dépêches militaires ne furent aussi mal organisés que durant cette campagne. La journée du 2 se passa sans nouvelles. On savait seulement que le Ministre de la guerre, assailli de bruits contradictoires, avait envoyé un de ses aides de camp aux renseignements. On était loin d'ailleurs de désespérer. Et quel pessimiste, en ses plus tristes accès d'humeur noire, eût pu s'arrêter à l'idée d'une catastrophe telle qu'on allait l'apprendre!

IV

Le 3 septembre, je me rendais à la Chambre, lorsque, de loin, je crus apercevoir une agitation inaccoutumée parmi les groupes qui, depuis plusieurs semaines, avaient pris l'habitude de stationner aux abords du Corps législatif. Arrivé dans la cour, au milieu du clan des journalistes et des curieux de profession, j'entendis des paroles de sinistre augure. Les mots de désastre, de trahison, couraient de bouche en bouche : partout des fronts assombris ou des lèvres ironiquement plissées. La foule grossissait, et l'indignation avec elle. L'étonnement des arrivants se fondait, aux premières explications, en une singulière expression de douleur et de colère. Il y avait aussi, dans ce pandémonium de visages grimaçants, le côté des satisfaits. Plus d'une figure épanouie ressortait, par un déplorable contraste, sur la som-

bre attitude de l'ensemble. J'entendis même le rédacteur d'une feuille d'opposition frappant sur l'épaule d'un de ses confrères, lui dire en ricanant : « Eh bien, très-cher, rien n'y manque, j'espère : l'armée et son chef, du même coup de filet! Voilà vraiment un dénoûment Shakespearien. » Le sourire haineux de cet homme me devint un sûr garant du désastre. L'oiseau de proie avait senti la mort, et poussait son cri joyeux. Les partis extrêmes sont ainsi faits, qu'ils détestent encore moins l'ennemi de la patrie que l'adversaire politique. Tout est bien pour le Jacobin, qui finit par la chute d'un trône : que la France s'effondre, il s'en consolera, pourvu que disparaisse aussi, écrasé sous ses ruines, le gouvernement de ses antipathies.

Au-dedans, ce n'était que confusion. La salle des Pas perdus ressemblait à une Babel tumultueuse où chacun parlait sans que personne s'entendît. Députés et clients, huissiers et *reporters* se croisaient, se cherchaient, s'évitaient, se heurtaient. Je passai, comme un trait, dans ce pêle-mêle humain. La séance venait de s'ouvrir. Une partie de la triste vérité avait été livrée, encore que sous réserves. M. Jules Favre debout, à sa place, tonnait. Du milieu de la gauche frémissante et soulevée, son bras semblait secouer des foudres sur le banc des Ministres; l'imprécation amère sortait de sa bouche crispée :

« Je veux que le temps des complaisances cesse... ce n'est pas la valeur qui a manqué à nos généraux, c'est la liberté du commandement... où est l'Empereur? Communique-t-il avec ses Ministres? Leur donne-t-il des ordres? »

Par ces interrogations géminées comme la grêle, barbelées comme la flèche, le chef de l'opposition harcèle le Président du Conseil.

Montauban tient bravement tête à l'orage. Quand, depuis dix-huit ans, on garde dans sa gorge la balle qu'y a logée l'ennemi, quand avec une poignée de soldats on a conquis un

empire de trois cents millions d'âmes, on peut braver jusqu'au froncement d'un sourcil olympien.

« Non, l'Empereur ne donne plus d'ordres ! » répond-il tranquillement. »

« Alors, riposte M. Jules Favre, le gouvernement, de fait, a cessé d'exister ! »

De vives protestations éclatent sur les bancs de la droite et du centre. Le président essaie en vain de tempérer cette fougue de langage, en vain M. Séverin Abbatucci prononce le mot d'appel à la révolte... l'orateur dont le siége est commencé, continue à répandre ça et là sa mitraille explosible :

« Que la France et que la ville de Paris directement menacées, *unies par une étroite solidarité* (ô illusion !), décidées à ne dé poser les armes que lorsque l'ennemi sera chassé du territoire, avisent par elles-mêmes !...

» Que tous les partis s'effacent devant *un nom représentant la France* (?), représentant Paris, un nom militaire, le nom d'un homme qui vienne prendre en main la défense de la patrie. Ce nom, *ce nom cher et aimé* (?), il doit être substitué à tout autre... tous doivent s'effacer devant celui-là, ainsi que ce fantôme de gouvernement.... voilà mon vœu, je l'exprime en face de mon pays : que mon pays l'entende ! »

A bon entendeur salut ! ces paroles ardentes, hachées de cris : à l'ordre ! devaient tomber en terrain fertile, germer de nuit, et porter semence au soleil suivant. Le ministre de la guerre a raison d'affirmer que ce ne sont point elles qui contribueront à établir l'union. Selon lui non plus, il n'y a pas de nom qui puisse sauver la France : le salut dépend du gouvernement constitué et accepté par le pays. Il garde d'ailleurs trop de confiance dans la loyauté et l'honneur de celui que l'orateur a clairement sinon nommément désigné, pour croire un seul instant qu'il veuille accepter, *contrairement à son serment*, la position dont on prétendrait l'investir.

Le général Trochu — puisqu'il faut l'appeler par son nom — devait, à brève échéance, démentir son ministre. Prenant en main le gouvernement de Paris, il avait, il est vrai, juré fidélité à l'Impératrice : qu'importe? Cet homme de guerre n'appartient point à l'école rétrograde dont un des adeptes, M. le marquis de Piré, s'écriait, dans cette même séance : « Il n'y pas deux manières d'observer la religion du serment : on le tient, ou on le trahit ». Préjugé vieillot ! morale surannée ! Ce langage convenait peut-être au temps du bonhomme Jadis. alors que le cœur se plaçait à gauche, et le foie du côté droit : Dieu merci, nos casuistes modernes ont changé tout cela.

Après ces chaudes alertes, après que le vénérable Garnier-Pagès, ce vieillard solennel, est sorti un instant des profondeurs de son faux-col pour affirmer qu'on ne peut lancer les masses que *révolutionnairement*, la séance reprend une allure plus calme et surtout plus pratique. L'honorable M. Argence dépose un projet de loi portant que tous les citoyens, mariés ou non mariés, de 20 à 35 ans, qui ont satisfait à la loi du recrutement et qui ne figurent pas sur les contrôles de la garde mobile, seront appelés sous les drapeaux pendant la durée de la présente guerre. A la bonne heure ! Faire appel aux forces vives du pays, non à la révolution, voilà qui est vraiment digne d'une Chambre française.

L'urgence est déclarée et l'ordre du jour se trouvant épuisé, le président renvoie la séance au lendemain dimanche, pour prendre telles mesures qu'il appartiendra.

Les députés se répandent dans les couloirs ; la salle des Conférences regorge ; on se communique ses impressions ; le découragement y domine. Toutefois, on veut espérer que le mal est moins grand qu'il n'a d'abord semblé. Non ! Mac-Mahon l'invulnérable n'est pas blessé : l'épée de Magenta, l'épée de Malakoff, ne saurait être brisée dans la main du héros. Et puis, l'on ne peut croire à la capture de l'Empe-

reur, laquelle n'a d'ailleurs rien d'officiel. Quelques députés pérorent dans les groupes : d'autres se promènent silencieux, mâchonnant un cigare entre leurs dents. J'avise, sur une banquette, le ministre de l'Instruction publique, l'excellent et spirituel M. Brame, l'un de ceux dont le zèle infatigable à la tribune, au conseil, sur les remparts, a le plus efficacement contribué, dans cette dernière période, à l'armement de Paris. Je lui demande s'il est vrai que Napoléon soit prisonnier : il me répond non, et sa poignée de main me dit oui.

V

Cependant les ombres descendent; avec elles se fait le vide. Mais, dans la soirée, des représentants reviennent en assez grand nombre au Palais-Bourbon. Une députation de la gauche qui, parmi les ténèbres, commence à ourdir les fils de sa ténébreuse intrigue, se rend auprès de M. Schneider, et le presse vivement de réunir l'Assemblée en une séance de nuit. L'opposition avait-elle envie de brusquer les événements, avec l'espoir non téméraire d'une collaboration de la rue? Très-probablement. Car elle n'ignorait pas qu'à cet instant même, des bandes armées sillonnaient les boulevards, poussaient des cris séditieux et donnaient l'assaut, le stylet au poing, à des bureaux de police. En toute hypothèse, le président cède; il envoie ses huissiers prévenir les députés à domicile. Soit défaut de temps, soit négligence, la moitié d'entre nous ne reçoit pas de convocation. Aussi, vers une heure du matin, quand s'agite la sonnette, la plupart des bancs restent dégarnis. Dans de telles conditions, le parti radical lui-même comprend qu'une délibéra-

tion ne saurait être décemment prise. Toute décision est donc ajournée à midi. C'est du temps gagné pour le gouvernement. Seulement, les députés n'ont plus la consolation de douter, car le ministre de la guerre a précisé et confirmé les événements néfastes dont plusieurs demeuraient encore dans le vague. L'armée française refoulée, après d'héroïques efforts, dans les murs de Sedan, une navrante capitulation, Mac-Mahon hors de combat, Napoléon III captif, tous les désastres et toutes les douleurs, telles sont les nouvelles qu'a apportées le comte de Palikao.

M. Jules Favre, qui ne s'oppose point d'ailleurs à une reprise ultérieure de la séance, lit et dépose sur le bureau une motion ainsi conçue :

« Article 1er. Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déclarés déchus des pouvoirs que leur a conférés la Constitution.

» Article 2. Il sera nommé par le Corps législatif une commission de gouvernement qui sera investie de tous les pouvoirs, et qui a pour mission expresse de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire.

» Article 3. M. le général Trochu est maintenu dans ses fonctions de gouverneur général de la ville de Paris. »

Cette proposition est signée par MM. Jules Favre, Crémieux, Barthélemy Saint-Hilaire, Desseaux, Garnier-Pagès, Larrieu, Gagneur, Steenackers, Magnin, Dorian, Ordinaire, Emmanuel Arago, Jules Simon, Eugène Pelletan, Wilson, Ernest Picard, Gambetta, le comte de Kératry, Guyot-Montpayroux, Tachard, Le Cesne, Rampont, Girault, Marion, Léopold Javal, Jules Ferry, Paul Bethmont, Glais-Bizoin, Raspail et Jouvencel.

« Nous pouvons prendre des mesures provisoires : Nous ne pouvons pas prononcer la déchéance ! » s'écrie M. Pinard (du Nord).

Ce cri de la légalité, ce cri que trente d'entre nous eussent

poussé, si nous avions été convoqués et présents, s'éteint sans écho dans le silence de l'enceinte. Il est évident qu'en ce moment, et d'aucun côté, on ne veut engager la bataille. On se sépare au bout de vingt minutes avec un sentiment de profonde tristesse, en se disant : « A demain ! »

Demain ! c'est-à-dire l'inconnu gros de menaces. Et pourtant, toutes prévisions devaient être dépassées par la réalité.

Dans cette nuit maudite, non loin des ministres assemblés en conseil, la révolution s'armait. Si l'on veillait aux Tuileries, dans les faubourgs on ne dormait pas.

VI

Je ne dormis guères non plus. Les premiers rayons du soleil me trouvèrent debout. Le ciel était éblouissant d'azur; lui aussi semblait vouloir prêter aux événements la complicité de sa splendeur. Je descendis par l'avenue des Champs-Élysées : elle était déserte. Seuls, les tonneaux d'arrosage sillonnaient la place de la Concorde, décidément une place à débaptiser. La rue de Rivoli, si loin que s'étend la vue, offrait sa physionomie habituelle du matin : des gens honnêtes et affairés, des charrettes de maraîchers, quelques voitures de remise, rien de plus. Vers onze heures, l'aspect général n'avait pas changé.

Je passais devant les Tuileries : une force invincible me poussant, j'entrai.

Les vrais dévouements ne se vendent ni ne s'achètent. Ami obscur et désintéressé, j'étais, depuis quinze ans, du petit nombre de ceux qui donnent à une cause plus qu'ils n'en reçoivent. Ceux-là ne sont point les favoris de cour, naturellement; mais ils ont l'estime, s'ils n'ont pas le profit. Ils portent

haut la tête et fièrement leur drapeau, sans compter que cette réserve dans la prospérité leur assure quelque droit de se produire au jour de l'infortune. C'est sous l'empire de ce sentiment que je franchis le guichet de la rue de Rivoli, n'invoquant d'autre titre que celui de courtisan du malheur. J'avais d'ailleurs mon projet. Une confidence d'un député de l'extrême gauche avait avivé mes soupçons. Par une sorte d'intuition, les principaux traits de la scène que je retracerai bientôt flottaient d'avance devant mes yeux. J'en tire d'autant moins vanité, que je n'étais pas le seul à être obsédé de pressentiments. La veille au soir, l'un des membres du Cabinet — non le moins spirituel — m'envoyait deux cartes de tribunes basses avec ces mots : « Pour la séance de demain qui promet d'être *trop intéressante.* » Étant données ces craintes, je voulais essayer de prévenir l'Impératrice, et, quel que fût là dessus le sentiment de son conseil, la supplier humblement de n'abandonner Paris qu'à la dernière extrémité ; car en ces jeux terribles de la destinée, qui quitte la partie la perd. Que si les Tuileries ne garantissaient plus la sécurité de la Régente, l'hospitalité, selon moi, devait être demandée, non pas à la terre étrangère, tombeau de toutes les dynasties proscrites, mais au sol de la vraie France, à la province fidèle et dévouée. La ville de Blois, par exemple, n'avait-elle pas donné naguère son château royal au fils de la souveraine ? Pourquoi la souveraine n'y chercherait-elle pas un abri temporaire ? Là, elle pourrait attendre les événements, tandis que la Chambre délivrée d'un grand souci, retrouverait la plénitude de son énergie pour lutter contre les faubourgs. Un coup de main venait-il à se rendre maître du Palais Bourbon ? Ses membres dispersés avaient un point de ralliement. Ils laissaient à ses déchirements impies l'incorrigible officine de toutes les séditions : ils allaient là où étaient le droit et le salut. Vainement dissoute, la Représentation nationale se reconstituait autour de l'Impératrice, et y serrait les rangs

dans une indomptable volonté de résistance à l'émeute. Or, une Assemblée qui résiste — où et contre quoi que ce soit — est bien puissante : la salle du Jeu de Paume et Mirabeau en ont su jadis quelque chose. Plein de ces pensées, je traversai la grande cour des Tuileries, sans être arrêté ni même interrogé. Quelques suisses, des laquais de grande livrée s'agitaient en désarroi sous le pavillon de l'Horloge. J'eusse franchi le vestibule et l'escalier qui mène aux appartements, qu'ils n'auraient pas songé à m'adresser un mot. Il est de ces heures de sinistre abandon

Où la garde qui veille aux barrières du Louvre
***Ne* défend *plus* les rois !**

Et alors, la valetaille imite la garde. Elle ne se préoccupait, en ce moment, qu'à sauver ses nippes dorées et sa précieuse existence. Je remis ma carte, insistant pour qu'on la fît tenir d'urgence à Sa Majesté. Il fallut deux fois répéter l'ordre à cette meute ahurie. J'attendis dix minutes environ dans un salon voisin : or, les minutes valaient des heures. Enfin, un jeune chambellan très-ému, fort poli d'ailleurs, me vint demander ce que je désirais de l'Impératrice. « Me mettre à sa disposition d'abord; — répondis-je — , lui soumettre ensuite un avis d'importance. » Mon interlocuteur sembla hésiter. « Croyez-moi, monsieur, — repris-je — , nous en venons à un point où les instants sont précieux et les amis fort rares : ne perdons pas les uns, et gardons-nous d'écarter les autres. » J'ajoutai que plusieurs de mes collègues seraient heureux de recevoir ainsi, par mon intermédiaire, la pensée directe de la Régente. Et en effet, un groupe de nos amis politiques m'avait, depuis la veille, conseillé cette démarche. Le chambellan me remercia avec effusion : « Mais — continua-t-il — Sa Majesté ne saurait recevoir personne; les préoccupations, la fatigue... elle s'est d'ailleurs

entendue avec le général de Palikao qui a ses pleins pouvoirs : ce qu'il vous dira de faire en son nom, faites-le. » Je n'insistai pas, et me retirai tristement. Jusqu'à la dernière heure un favoritisme aveugle serrait autour de la Régente l'enceinte de sa muraille chinoise. Le conseil que personne ne donna, et qui, donné respectueusement, mais avec conviction, eût pu être utilement suivi, retomba dans le stérile domaine de ces bonnes intentions dont est pavé l'enfer. Quand le destin a marqué du doigt le gouffre vers lequel une dynastie roule, essayer de lui tendre un roseau pour l'arrêter sur la pente, n'est-ce pas folie? Ce fut la mienne. Folie généreuse, après tout, et dont je ne rougis point.

Tandis que je sortais de ce palais où bientôt allait entrer l'émeute, un officier supérieur — le brave général Mellinet, je crois, — faisait échelonner un régiment de cavalerie le long des grilles de la place du Carrousel : dernier et vain effort de la fidélité! Les Suisses du 10 août me revinrent en mémoire; mais, moins heureuses que l'héroïque phalange de 1792, ces troupes ne devaient point trouver en défendant leur Reine, l'immortalité d'un beau trépas.

VII

Midi approchait : Je n'avais que le temps de gagner mon poste. La place de la Concorde demeurait encore vide, pour partie. Quelques rassemblements se formaient au pied de l'obélisque. La circulation du pont était interdite. Vers ses abords stationnaient un détachement de la garde de Paris et une forte escouade d'agents de police. Je traversai l'un des groupes : il était d'apparence fort paisible; l'élément badaud y dominait. Au milieu s'agitait pourtant une sorte d'ouvrier

endimanché qui, d'une voix avinée, criait : « Palikao trahit! qu'on remplace Palikao! » Tout en marchant, je fis tranquillement observer à l'orateur que consacrer vingt et une heures par jour de son temps à la défense du pays, était une manière de trahison assez neuve; mes voisins m'appuyèrent vigoureusement, et l'agent révolutionnaire fut obligé d'aller porter plus loin ses excitations misérables. De pâles enfants des faubourgs réclamant la déchéance lui faisaient seuls cortége. Jusque-là, tout allait bien.

Je franchis le pont de la Concorde, non sans avoir dû préalablement exhiber ma médaille de Représentant, et, passant devant un bataillon d'infanterie de marine massé sur le quai d'Orsay, je fus bientôt dans l'intérieur du Corps législatif.

Ici, ce n'est plus l'agitation de la veille. Les banquettes du salon de la Paix, celles des couloirs sont garnies de députés : le surplus se tient dans la salle des Conférences. On cause à voix basse, gravement, comme il convient en de graves conjonctures. Beaucoup se taisent, ne répondant à la parole que par une muette étreinte ou par un triste regard. Les plus résolus portent au front la pâleur de l'insomnie. Tous comprennent qu'on touche à une crise suprême. L'arrivée du général de Palikao, sans changer le cours des idées, leur imprime une direction plus arrêtée. Le ministre nous communique officieusement la déclaration délibérée en conseil dont il va donner lecture à la séance. Les termes en paraissent d'autant plus acceptables, qu'il y ajoute, avec sa verve militaire, de fort rassurantes explications. Mais déjà circule un contre-projet sur la teneur duquel nous aurons à revenir. On l'attribue à M. Thiers, ce qui lui assure, de prime-saut, une grande autorité. M. Thiers est l'homme de la situation. L'évènement a donné raison à ses prévisions. Ainsi que la Cassandre antique, avec autant de vérité et aussi peu de succès, il a prédit l'issue funeste de la guerre. Beaucoup lui tiennent rigueur pour sa trop exacte divi-

nation : « Il a le grand tort d'avoir eu raison, » disent-ils. Ce n'est là qu'un mot. Un plus grand nombre le considère comme le *deus ex machinâ.* De part et d'autre, d'ailleurs, on ne semble pas loin de s'entendre. La difficulté la plus sérieuse gît dans le considérant de la proposition à sanctionner. « *Vu la vacance du pouvoir...* » demandent les uns ; et les autres de répondre avec raison que le pouvoir n'est pas vacant, et qu'une autre formule, plus élastique et plus brève, doit être adoptée, qui réservera tout. Cette formule est celle-ci : « *Vu les circonstances...* » Tandis que les Byzantins de la Chambre se battent sur un membre de phrase, les hommes d'action de la gauche se montrent mieux avisés. Se défiant de la puissance de leurs arguments à l'intérieur, ils s'occupent à se ménager au dehors l'autorité des baïonnettes. Le temps s'écoule, les tribuns n'apparaissent pas : et la majorité — majorité qu'elle est ! — attend patiemment que la mine qui la doit faire sauter soit chargée. A vous de tirer, messieurs les Anglais ! Il est plus d'une heure... Enfin, voici le pontife de l'opposition et ses augures. La voix glapissante des huissiers annonce que le président est au fauteuil : les députés prennent séance.

VIII

Aux tribunes se presse, depuis le matin, une foule brillante. Attiré par le danger, comme l'alcyon par l'orage, un essaim de jeunes femmes étale, à travers l'encadrement des colonnes de marbre, toutes les recherches de ses élégances. Le sourire est aux lèvres de ces belles curieuses, tandis qu'elles encouragent de l'œil et du geste ce qu'elles ont d'amis dans l'enceinte. Les bancs de l'hémicycle se sont rem-

plis : les coudes se touchent : pas une seule place vide. Le conseil des ministres, lui aussi, est à son poste, pâle et ému ; on dirait qu'il va combattre son dernier combat, et que, pareil au gladiateur romain, il est tenté de s'écrier : *Ave, Cœsar Imperator, morituri te salutant.* »

IX

Le solitaire Raspail attaque. Il se lève et murmure je ne sais quel grimoire qui expire dans les mystères de sa barbe d'alchimiste. J'entends seulement qu'il s'agit de déchéance. On lui impose silence ; la parole est donnée au comte de Palikao. Le général, calme comme s'il allait au feu, monte lentement les degrés de la tribune, assujétit son pince-nez, promène avec impassibilité ses regards sur l'assemblée, puis, déployant un petit papier, s'apprête à en lire le contenu.

Mais, M. de Kératry s'agite pour une motion d'ordre : à ce titre, la priorité lui est due.

« Messieurs, dit le comte, la dignité du pays, la dignité de la Chambre qui est le seul pouvoir qui représente la nation, veulent que nous soyons gardés non par des gardes de Paris et par des sergents de ville, mais par la garde nationale. (Rumeurs, — oui ! oui ! à gauche). Je m'étonne donc que M. le comte de Palikao, ministre de la guerre, ait donné des ordres contraires à ceux du général Trochu, et par conséquent je suis obligé de dire que le ministre de la guerre a forfait à ses devoirs. »

Des exclamations éclatent, entrecoupées de cris *à l'ordre !* A aucun de nous n'échappe la portée de la mesure réclamée. Nous ne nous dissimulons pas que l'adopter, c'est introduire le cheval d'Épéus dans la cité de Laomédon.

Le ministre de la guerre, sans s'arrêter aux interruptions, se justifie de l'accusation brutale qui lui est lancée. Il établit, avec une grande netteté, la ligne de démarcation qui sépare ses attributions de celles du gouverneur de Paris. Puis, comme MM. Esquiros et Raspail insistent violemment en faveur de la remise des postes à la garde nationale : « De quoi vous plaignez-vous, ajoute-t-il? *que je vous fais la mariée trop belle?* (exclamations et réclamations à gauche). Comment, Messieurs ? Je mets autour du Corps législatif un nombre de troupes suffisant pour assurer la liberté de la discussion, et vous protestez !... »

Oui, certes, ils protestaient ! que la mariée fût *belle* ou non — pour nous servir des expressions du ministre —, voilà qui ne les touchait guère : ce qu'ils voulaient avant tout, c'est qu'elle fût *mal gardée,* afin que les priapes de carrefour pussent en abuser à leur aise.

Après cette escarmouche qui n'aboutit pas, le comte de Palikao prévient la Chambre que le gouvernement a dû apporter aux conditions actuelles de sa constitution des modifications contenues dans le projet de loi suivant pour lequel l'urgence est demandée :

« Article 1er. Un conseil de gouvernement et de défense nationale est institué. Ce conseil est composé de cinq membres. Chaque membre en est nommé à la majorité absolue par le Corps législatif.

» Article 2. Les ministres sont nommés sous le contreseing des membres de ce conseil.

» Article 3. Le général comte de Palikao est nommé lieutenant-général dudit conseil.

» Fait au Palais des Tuileries. »

Cette lecture entendue, qui d'ailleurs laisse les esprits assez froids, M. Jules Favre s'appuie sur la demande d'urgence qui accompagne le projet gouvernemental pour récla-

mer le même bénéfice, avec priorité, en faveur de sa proposition dont le dépôt est antérieur.

Avant de consulter l'Assemblée, le président donne la parole à M. Thiers; lui aussi, ainsi que nous l'avons fait pressentir, a son projet en poche.

M. Thiers avoue que ses préférences personnelles seraient pour la motion de ses collègues de la gauche; mais, dans un intérêt d'union qui doit tout dominer, il les sacrifie aux nécessités du péril commun. Il présente donc la rédaction que voici, appuyée des signatures de 47 députés de toutes nuances :

« Vu les circonstances, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale.

» Une Constituante sera convoquée, dès que les circonstances le permettront. »

Le ministre de la guerre ne combattant pas cette rédaction, mais affirmant au contraire que le gouvernement admet parfaitement l'appel au peuple, à l'issue des embarras présents, M. Schneider déclare qu'il croit devoir consulter la Chambre sur l'urgence de chacune des propositions susénoncées.

« Non! non! s'exclame avec fougue M. Gambetta. Je demande à la Chambre de prononcer l'urgence *en bloc* sur les trois propositions réunies. » Ses arguments à l'appui sont médiocres, mais, dans un but de conciliation, nous adhérons à ce *desideratum*. L'urgence est déclarée, et, sur l'insistance de M. Jules Favre, on y joint la décision de renvoi collectif du triple projet à une même commission de 9 membres qui sera nommée par les bureaux.

Le président annonce donc que la séance va être momentanément suspendue pour être reprise quand les commissaires élus auront terminé leur travail.

L'aiguille d'or des horloges marque 1 heure 40 minutes.

X

Cette décision, à laquelle adhéra l'assemblée, fut une faute immense. M. Schneider, avec son admirable bon sens, a dû depuis se la reprocher bien souvent. Sans elle, tout pouvait encore être sauvé. Supposons en effet, pour un instant, que la Chambre ne se fût pas séparée. Une discussion publique, forcément rapide, s'engageait. Après échange d'observations, la proposition Thiers, la mieux en situation peut-être, était adoptée. Un gouvernement de défense nationale, pris dans les diverses nuances de la Représentation, en sortait. Et quand l'émeute, à qui la gauche d'ailleurs n'eût pu tendre la main, aurait frappé à la porte, le nouveau pouvoir légalement issu de la volonté commune, s'appuyant sur la presque unanimité de nos suffrages et sur le respect des droits dynastiques, se trouvait en mesure de répondre à ces fauteurs de désordres : Passez votre chemin, on n'entre pas ici!

Au lieu de cela, les députés rompant le faisceau, se dispersèrent en petits groupes. C'était laisser le champ libre à toutes les usurpations. Qui motivait cette imprudence? Rien, sinon qu'on ne crut pas devoir s'écarter du règlement. Pauvre raison, en vérité! Le règlement fut respecté, mais la partie fut perdue. Une fois de plus, la France était tuée par la légalité. Cette vérité, plusieurs d'entre nous la sentaient : elle avait à nos yeux l'éclatante lumière de l'évidence; mais nous étions *les jeunes*, donc les moins avisés : notre opinion ne pouvait prévaloir. Elle ne prévalut point.

Je suivis le courant, le cœur navré. Accoudé sur un fauteuil du 1er bureau, j'écoutais silencieusement les orateurs qui égrenaient leurs arguments, luttant de rhétorique comme

aux jours les meilleurs des plus calmes discussions. Le sort nous avait attribué deux des plus puissants tribuns, la bouche et la plume d'or de l'opposition, MM. Jules Favre et Pelletan. Ce dernier entra derrière moi. Il avait le teint animé, les cheveux en désordre : son œil sombre étincelait. Il se plaignait avec amertume du général Palikao qui, sur une observation, l'aurait menacé de la prison. Nous le calmâmes, non sans effort. Mais, à peine la discussion des propositions avait-elle recommencé, qu'un autre sujet d'émoi nous était donné. La pièce où nous délibérions prenait jour sur la grande cour de la place de Bourgogne. Là bivouaquaient, depuis une semaine, quelques compagnies de ligne destinées à assurer l'indépendance des votes de l'assemblée. En face d'elles se tenait un détachement de la garde nationale qui en était venue à ses fins. Les deux troupes, sans se mêler, s'observaient. Les soldats, couchés sur leurs sacs, étaient en train de déjeuner de pain et de saucisson, quand soudain le tambour bat. Ils se relèvent, courent à leurs fusils, reprennent leurs rangs. L'un d'eux essuie son arme... « Voyez! s'écrie M. Pelletan, voilà qu'on glisse des cartouches dans les chassepots! » En vain je m'ingénie à lui démontrer qu'il interprète mal un geste tout pacifique. « Non, non, reprend-il avec cette voix mélodramatique qui l'a fait surnommer le *Mélingue* de l'opposition, je sais ce que je dis : la dynastie des Bonapartes va encore une fois ramasser sa couronne dans le sang ! » Et le collègue m'explique alors rapidement que les gardes citoyennes de la banlieue doivent venir, *sans armes*, au Corps législatif, vers deux heures, dans un but de *manifestation toute pacifique*. Or, deux heures sonnent : si les troupes de la ligne refusent le passage, il y aura insistance, peut-être collision...

Je commençais à comprendre l'émoi de mon interlocuteur. Un touchant tableau me permit toutefois de le rassurer. Je lui montrai, du doigt, deux officiers s'embrassant au mi-

lieu de la cour. S'il y avait effusion, ce n'était pas de sang, à coup sûr. Rien ne ressemblait moins à une scène de carnage, que cette berquinade : décidément le drame tournait à l'idylle. Qui trompait-on ici ? Nous et le pays. Les commandants des détachements de la ligne et de la garde nationale *fraternisaient* dans une perfide étreinte. Ce baiser renouvelé du Jardin des Olives livrait aux faubourgs la Chambre désarmée. Le soldat dégénéré continuait la série de ses capitulations sans combat, et, sous les crosses levées, se disposait à passer la révolution.

XI

Entre-temps arrive, fort ému, un de nos collègues de la majorité. « Vous délibérez, s'écrie-t-il, et voici que le peuple prend d'assaut les tribunes ! » Sur ce mot, je m'élance. Bien que très-admirateur de son beau talent, je laisse M. Jules Favre à la cadence de ses périodes cicéroniennes. La nouvelle était vraie, sous la réserve d'une seule expression. Ce n'était pas le peuple, non ! non ! c'était la plèbe qui faisait irruption par toutes les portes : *quà data porta ruunt.* Belleville roulait son flot bourbeux à travers les épaves de la Représentation nationale submergée.

Je voulus rentrer dans l'enceinte des délibérations, pensant que là où devait se dénouer l'action, là était la place d'un représentant. Rentrer ! La tâche devenait ardue. Partout déjà, sur les escaliers, le long des corridors, dans les salles, grouille cette foule immonde que la démagogie tient en réserve pour ces sortes d'aubaines. Je ne m'arrêterai pas à décrire les mille scènes lamentables ou grotesques que je coudoie en passant. L'une d'elles pourtant me retient un

moment. Juchés, côte à côte, sur une banquette à l'entrée du fumoir, MM. Ernest Picard et Emmanuel Arago essaient de dominer de la voix ce fourmillement humain. La sueur, à grosses gouttes, coule de leurs fronts : leurs cheveux fument. Ils parlent à la fois sans trop savoir que dire, enfilant des mots, enguirlandant des phrases aussi creuses que sonores. Le public n'a pas l'air d'en saisir grand'chose, excusable en ce sens que les orateurs n'y comprennent guère plus. N'importe ! la Liberté, l'Égalité, la Fraternité ponctuent chaque alinéa. Cela suffit à nos patriotes. Après tout, la harangue valait bien l'auditoire. J'écoutai un instant, me demandant comment un excellent homme comme Arago et un homme d'esprit tel que Picard pouvaient se condamner, de gaieté de cœur, à une telle vaporisation, en si piètre compagnie. La soif d'un portefeuille est-elle à ce point ardente, qu'elle doive se satisfaire même à ce prix? C'est leur affaire. La mienne est de poursuivre ma route. Je renverse à demi Glais-Bizoin qui cherche à se hisser aussi ; il sait que joli visage et voix sonore n'ont jamais nui à l'orateur : n'est-il pas juste qu'il veuille produire les avantages physiques que lui a départis la nature? « En voilà un qui est *chouette* ! » s'écrie un gavroche, en le toisant : c'est ce qui peut s'appeler une photographie à la seconde. Moitié force, moitié persuasion, je gagne la porte de la grande salle. Là, nouvel obstacle : un piquet de gardes nationaux en interdit l'entrée. Je me nomme, et après quelques altercations, je passe. Me voici dans la Chambre. Quel spectacle !

Mais d'abord un mot de la cause, avant de décrire l'effet. Après la malencontreuse sortie des députés, plusieurs de nos collègues de la gauche, au lieu de se rendre dans leurs bureaux respectifs, s'étaient précipités vers les grilles du quai d'Orsay. Là, ils trouvent en face d'eux les colonnes *citoyennes* sur lesquelles ils comptaient. Celles-ci arrivant à l'heure dite avaient, par un effort insensible mais persévérant,

fait coin dans les masses, d'ailleurs peu profondes, qui protégeaient le pont. Décidément, *la mariée* du ministre de la guerre était loin d'être aussi belle qu'il l'affirmait. Le pont avait été franchi sans qu'un sabre fût tiré ou un chassepot armé, et maintenant la bête fauve attendait là, hurlant derrière les barreaux de fer qu'elle n'osait briser. A ce moment, paraissent les députés-compères. Du haut du grand escalier, ils appellent à eux l'invasion. Les huissiers sont sommés d'ouvrir, et, comme ils s'y refusent, les postes de la garde nationale présentent eux-mêmes les clés. L'événement a prouvé si nous avions raison ou tort d'hésiter à investir ces *fidèles* d'un honneur dont ils se sont montrés si bien dignes. Dans ce concert de félonies, à qui le prix de la trahison? Beaucoup peuvent le revendiquer, mais les plus méritants ne furent-ils pas ces députés qui, au mépris de tout devoir, venaient tristement livrer leurs collègues? On sait leurs noms ; on sait quelles bribes de pouvoir leur furent émiettées, le soir, en échange de *leurs services*. L'histoire écœurée clouera tout cela, un jour, à son pilori. Je lui laisse cette œuvre de basse justice, n'ayant aucun goût aux exécutions.

La digue une fois rompue, le flot avait monté et la fange avec lui. Ainsi ne se trouve que trop justifiée mon exclamation : « Quel spectacle! »

XII

Les tribunes ont été envahies. Les premiers possesseurs infléchis sous la pression portent sur leurs épaules, cariatides vivantes, les honorables de Belleville et de Ménilmontant. Ceux-ci agitent au-dessus des têtes de leurs victimes d'énormes drapeaux où la couleur rouge domine. Ils chan-

tent, ils crient, ils gloussent. Ils se croient sans doute à la descente de la Courtille ou au paradis de l'Ambigu, et se conduisent avec même décence. Les femmes surprises par l'irruption de ces compagnons inattendus, font bonne contenance : elles en sont quittes pour user largement de leurs éventails et de leurs flacons.

XIII

En face de ce public mélangé, M. Schneider a repris le fauteuil. De diverses tribunes, surtout à sa droite, s'élancent vers lui des interpellations provoquantes : « Le voilà l'exploiteur du pauvre! le voilà le vampire du Creuzot! l'assassin de l'ouvrier! » Lui cependant, debout, cravate blanche et grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir, ne perd pas un pouce de sa petite taille. Calme et digne, la lèvre dédaigneuse, l'œil étincelant de mépris, il se tourne vers ses insulteurs et ne leur répond que par un imperceptible haussement d'épaule. Parfois, d'un mot ironique, il leur cloue l'injure à la bouche; parfois adjurant les hommes d'ordre, il fait appel aux sentiments de convenance qui seuls doivent avoir place en un tel lieu, dans un pareil moment. Je ne suis pas suspect, lui donnant cet éloge. L'année précédente, il avait étouffé, pour plaire à son ami M. Magne, alors ministre des finances, une proposition à laquelle je tenais fort et qui, votée enfin au dernier budget, assure le morceau de pain de l'instituteur primaire. Un peu avant, il ne s'était déjà montré que médiocrement favorable à certain autre amendement concernant les facteurs ruraux, alors que, sur mon initiative et mes instances, contrairement aux conclusions de la commission du budget, ces pauvres gens obtinrent de

la Chambre une allocation supplémentaire de 900,000 francs. Je lui gardais rancune pour ce double trait, n'en usant plus avec lui que dans les limites d'une froide politesse. Aussi, me croira-t-on plus volontiers quand j'affirme que M. Schneider, en ce jour détestable, fit preuve d'un grand caractère. Son âme s'élevant à la hauteur des périls, il fut du nombre de ceux qui ne faillirent point à leur mandat. Ce sera la belle page, l'éternel honneur de sa vie.

XIV

Tandis que cette conversation à paroles rompues s'échangeait, selon le mode antique, entre le président et les tribunes, l'hémicycle demeurait veuf de ses députés. A peine apparaissions-nous une vingtaine, — *rari nantes in gurgite vasto*, — dont le centre gauche et la gauche pouvaient revendiquer la plus large part. Le brave général Allard, les bras croisés, représentait, à son banc, le conseil d'État. Le cabinet se personnifiait dans le général de Palikao, le seul des ministres qui fut au dedans, le seul qui eût dû se tenir au dehors, non pas assis, mais à cheval, non pas une plume, mais une épée à la main. Que faisaient-ils donc tous, les conseillers de la couronne ou les représentants? Où étaient-ils ces hommes d'intelligence, de cœur, que nos suffrages avaient désignés pour le suprême honneur d'un portefeuille, ces énergiques et loyales natures sur qui le pays était en droit de compter, et qui s'appellent Jérôme David ou Jules Brame? Ils délibéraient sans doute, tandis que la révolution agissait.

Quant au nouveau gouverneur de Paris, lui du moins ne trompa personne. Ce qu'il a fait, on l'en croyait capable.

Renfermé dans son hôtel, il se montrait peu soucieux de défendre une Chambre qui, à ses yeux, avait l'impardonnable tort de l'avoir bien jugé. Sa neutralité prudente devait lui assurer, en ce jour, la présidence de l'État, et, dans l'avenir, une place indécise entre Ponce-Pilate et Judas.

XV

Abandonné de tous, à peu près même de ses secrétaires, le président comprend le danger. Il envoie huissier sur huissier pour supplier les députés de reprendre séance. Un petit nombre répond à cet appel, qui ne jugeant pas la situation tenable, se hâte de ressortir. Les événements se précipitent. Il est évident que chaque minute perdue enlève à une solution conciliatrice des chances dont profite le désordre.

L'honorable M. Crémieux veut haranguer les tribunes. Il pense que son masque proverbial lui servira de brevet d'identité. « Mes chers et bons amis, j'espère que vous me connaissez tous... eh bien! nous nous sommes engagés, les membres de la gauche et moi... »

Mais *les chers et bons amis* sifflent l'honnête israélite et ne veulent rien entendre.

M. Gambetta lui succède. Le futur dictateur ne sait pas trop encore de quel côté penchera la fortune. Prudemment il s'en tient à la phraséologie du lieu commun.

«... Une des conditions premières de l'émancipation d'un peuple, c'est l'ordre et la régularité!... voulez-vous que nous fassions des choses régulières? oui? eh bien! puisque ce sont là les choses que vous voulez, puisque ce sont les choses QU'IL FAUT QUE LA FRANCE VEUILLE AVEC VOUS, SI VOUS LE VOULEZ (la déduction est admirable, et je la recommande à la

docilité de la province), vous devez prendre l'engagement de laisser la délibération qui va avoir lieu se poursuivre en pleine liberté. »

En fait de liberté, de nouveaux groupes prennent celle de pénétrer dans les tribunes, avec de nouveaux drapeaux. « Vive la République ! » hurlent ces tard-venus.

M. Gambetta poursuit : « Dans les circonstances actuelles, il faut que chacun de nous maintienne l'ordre : *il faut que, dans chaque tribune, chaque citoyen surveille son voisin.* »

A la bonne heure ! voilà une sage parole, conservatrice des mouchoirs et des porte-monnaie ! le jeune orateur connaît le cœur humain et les petits talents de certains de ses électeurs.

Les dits électeurs ne semblent pas goûter la recommandation : ils se soucient peu de donner au monde *un grand spectacle et une grande leçon :* le moindre sucre de pomme serait bien mieux leur affaire. Ils recommencent donc à hurler de plus belle : « la déchéance ! vive la république ! »

— « Vous ne me connaissez pas ! je m'appelle Girault... » — Ainsi débute le député du Cher, essayant de s'installer à la tribune. « Qu'est-ce que cela nous fait ? » répondent en chœur les énergumènes, et l'infortuné Berrichon a beau répéter :

« C'est moi qui suis G... irault, berger de ce troupeau »,

il ne peut continuer sa harangue, et on le renvoie à ses moutons.

M. Schneider lutte encore. « Je n'espère pas, dit-il, prononcer des paroles qui conviennent à tout le monde, mais j'accomplis un devoir de citoyen, en vous conjurant de respecter l'ordre dans l'intérêt même de la liberté qui doit présider à nos discussions. » Voilà certes un noble langage. Pourquoi seulement le gâter par je ne sais quel diplôme

de patriotisme octroyé à M. Gambetta ? Est-ce la sauce qui doit faire passer le poisson ? Elle paraît sans doute si fortement épicée au comte de Palikao, que le président du Conseil se lève et quitte la salle. On ne le revit plus.

Ce départ et cet éloge enhardissent Gambetta. Jouant au Mirabeau , il frappe du poing sur son banc, et, d'une voix tonnante : « Il va sans dire — s'écrie-t-il — que nous ne sortirons pas d'ici sans avoir obtenu un résultat affirmatif ! »

Une explosion de bravos accueille cette déclaration.

XVI

Ces choses se passaient au dedans.

Au dehors, le torrent populaire ayant franchi les grilles, ne se contente plus des tribunes et des couloirs. Il lui faut consommer le grand attentat. Il lui faut briser le dernier obstacle et salir de son écume les siéges des représentants. Nous l'entendons battre sourdement, comme un bélier, les grandes portes d'en haut, celles qui font face au fauteuil présidentiel. Mais les portes sont d'un bois d'acajou épais, et une forte tôle blinde l'acajou. La digue peut tenir longtemps ; peut-être, avant qu'elle ne crève, les bureaux se décideront-ils enfin à rapporter leur travail. Fragile espoir ! Un huissier, imprudent ou vendu, entr'ouvre, comme pour sortir, un des battants de cette porte de salut... la refermer n'était désormais plus possible. Elle cède sous la pression. M. Dorian s'élance pour parlementer : il est débordé. Moins heureux encore, le fatal auteur de l'interpellation Hohenzollern, M. Cochery, tandis qu'il ouvre les bras comme pour faire de son corps un rempart à la majesté de la Représentation violée, reçoit un éclat de glace qui lui ensanglante la main. D'autres

membres de l'opposition ne sont pas plus écoutés. « Eh bien, dis-je à ces honorables, vous avez semé le vent, récoltez donc la tempête ! » C'est bien une tempête, en effet. Le flot humain, houleux de têtes, s'arrête une seconde au sommet de l'enceinte : il semble hésiter, tant l'énormité du forfait se reflète encore dans ces consciences oblitérées !... et puis, le sort en est jeté, il descend ou plutôt il roule par toutes les travées jusques à la tribune aux harangues. En même temps, les intrépides de la galerie se laissent glisser le long des revêtements de marbre, affluents inattendus qui viennent grossir le fleuve. En moins de temps que je n'en mets à l'écrire, le drap rouge des banquettes est piétiné par des hommes — méritent-ils ce nom? — vêtus de méchantes blouses et armés de ces fusils que nous avons eu l'ingénuité de leur voter. C'est là ce que M. Pelletan appelle *une manifestation toute pacifique*. L'un de ces drôles, horrible d'aspect, face ignoble que rehausse une guenille à carreaux enroulée au front, s'écrie en me toisant du regard et en agitant son arme : « Voilà vingt ans que j'attends cette journée ! » — « Puisse-t-elle vous donner du pain ! » riposté-je, et je m'écarte avec dégoût.

La tribune est envahie par treize orateurs d'un coup : une portée au complet ! tous gesticulant, tous hurlant, tous réalisant cet idéal de la laideur humaine : le grotesque dans l'odieux.

Alors, mais alors seulement, M. Schneider s'avouant la partie perdue, se couvre et quitte son siége. Il est trois heures et quart. Deux pensionnaires de Charenton s'emparent de la place vide, et pendant que l'un, debout, agite si bien la sonnette qu'elle lui reste entre les mains, l'autre gravement assis au fauteuil, trempe son doigt dans l'encre, et, sur une feuille de papier qu'il montre au public, barbouille ces mots en gros caractères : « Vive la République ! » Clio ne gravera peut-être pas les noms de ces courageux citoyens

sur ses tables d'airain ; mais la postérité n'y perdra rien. Le peintre Decamp excelle à reproduire de pareils types dans ses études de race simienne : d'ailleurs, au jugement dernier, M. Rochefort reconnaîtra les siens.

XVII

J'inclinerais volontiers à croire que jusqu'à ce moment plusieurs membres de l'opposition n'avaient point de parti sérieusement pris. M. Jules Favre nous l'avoua le soir, et je m'en tiens à cet aveu. Or, ayant de beaux rôles à remplir, ils préférèrent jouer les traîtres. Le premier emploi dans le genre revient sans conteste à M. Gambetta — j'allais écrire *Gubetta* (1). L'homme au larynx altéré, l'intéressant malade que la droite se plaisait naguère à combler, entre deux moitiés de discours, de verres de sirop et de douces paroles, jette ses béquilles de Sixte-Quint. Il se redresse : c'est le dieu même de la santé. Son bras nerveux nettoie les rostres des immondices vivantes qui les obstruent : puis, il s'y installe solennellement. Debout et sombre sur les degrés, M. de Kératry l'assiste, joueur de flûte de cet autre Gracchus. La préfecture de police sera le prix d'une assistance si méritoire. (2) Secouant alors sa noire crinière, le lion de Cahors commence à gronder. Par la grâce de son bon plaisir, Dieu aidant, il proclame, lui, Gambetta 1[er], la déchéance à tout jamais de Bonaparte et de sa race, et l'intronisation

(1) Le digne acolyte de Lucrèce Borgia, dans le drame de M. Victor Hugo.

(2) M. le comte de Kératry qui, juste retour des choses d'ici-bas, devait bientôt être meurtri par cette République que son sein réchauffa, s'est vanté lui-même, dans un meeting, à Nantes, de l'attitude que lui attribue cette brochure : « *Dans la nuit du 3 au 4 septembre* — ce sont ses propres paroles — *je hâtai, j'activai la déchéance impériale et l'avénement du nouveau régime. Je poussai Gambetta à la tribune, je m'emparai d'abord de l'Hôtel de ville avec lui, puis de la Préfecture de police...* » (Voir le Gaulois du 7 janvier 1871).

de la sainte République. Ainsi Tite-Live, en ses Décades, nous montre le premier Brutus tenant levé le couteau vengeur, et s'écriant : « Je jure, et vous prends à témoin, ô dieux! de poursuivre par le fer et par le feu, par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, l'orgueilleux Tarquin, sa femme et toute sa race, et de ne plus souffrir de rois à Rome, ni eux, ni aucun autre! » (1). De même Gambetta. Bien rugi, *Léon!* Le tour est joué ; la muscade a passé de la gibecière-émeute au gobelet-République. La plèbe à qui il faut du pain et des jeux se montre déjà fort satisfaite de ce petit morceau. Elle sourit à Gambetta-Warwick, le défaiseur d'empires, le faiseur de gouvernements à prix réduit.

Il est encore à la tribune, dans une agitation qui frise l'épilepsie, et l'honorable M. Jules Favre — se peut-il que de pareils lauriers empêchent de dormir le grand orateur? — y monte à son tour, et l'y rencontre : d'autres l'y suivent. Ce n'est plus un air, ni même un duo, c'est un chœur enragé que déchiffrent ces messieurs. Musique à la Wagner! dix pas me séparent d'eux, le bruit m'assourdit, mais je ne saisis pas une note! Je comprends seulement, par la pantomime, que du sein de ce groupe Gambetta menace, tandis que Jules Favre bénit.

Cela fait, tout le cortége prend le chemin de l'Hôtel de ville où la République une et indivisible va être intronisée à nouveau par le même Gambetta de plus en plus oublieux de sa laryngite, en présence d'une cinquantaine de comparses à 2 francs l'heure. Et afin que rien ne manque à cette petite fête intime que se donne Belleville et dont la France, hélas! payera les frais, M. de Rochefort, relevé *de la paille humide des cachots*, arrive, à point nommé, pour se jeter dans ses bras. Les nobles comtes de Luçay ont dû en pleurer d'attendrissement sous les dalles du caveau de famille.

(1) Tite-Live, livre I, ch. LIX.

XVIII

Pendant ce temps, le président Schneider regagnait à grand'peine ses appartements. Ni l'inviolabilité du titre, ni la majesté des cheveux blancs ne suffirent à le protéger contre la violence de quelques forcenés. Des sicaires le suivaient, baïonnette aux reins, prêts à le percer. C'en était fait de lui, s'il tombait. Défendu par quelques amis dévoués, il en fut quitte pour de vigoureux horions qui l'obligèrent à garder le lit.

XIX

Pendant ce temps aussi, une femme quittait les Tuileries. Sa lèvre avait épuisé la coupe du malheur. Son cœur de reine et d'épouse avait largement saigné : pourtant sa force d'âme se trouva au-dessus de la douleur : elle en fut soutenue jusqu'au bout. Puis, le dernier serviteur parti, elle prit le chemin de l'exil, aussi grande dans l'infortune qu'elle s'était montrée douce et bienfaisante dans la prospérité. Elle laissait derrière elle le parfum de ses vertus et des regrets durables. Cette femme était l'Impératrice Eugénie que la postérité, dans sa justice, appellera la bonne et belle souveraine. Une seule amie l'accompagnait, bien digne de l'héroïque soldat dont elle est la sœur : Mme Lebreton-Bourbaki. — Et tandis qu'on amenait le pavillon des Tuileries, ce peuple qui peut compter les jours de l'auguste absente par ses

bienfaits, se faisait ouvrir, de vive force, les appartements de la Régente, pour s'assurer qu'elle n'en avait point emporté les rideaux! (1)

XX

Le drame marche au dénoûment : il touche à la péripétie. La gauche une fois en route pour l'hôtel de ville et la Chambre profanée par la rue, les députés des deux centres et de la droite avaient dû se mettre en quête d'un lieu de réunion. Ils le trouvèrent dans une des salles de la présidence. M. Alfred Le Roux eut la direction du débat. Affirmer que l'émotion fut extrême serait une superfluité. Le dépit, la colère, se lisent sur tous les fronts. Vingt paroles brûlantes flétrissent le coup de piraterie par lequel une fraction infime de l'assemblée opprime l'autre. Entre tous, M. Buffet proteste avec énergie contre cette violence. Puis, quand le calme s'est un peu rétabli, on comprend qu'à une telle situation il faut des actes, non des paroles. La commission chargée d'examiner les trois propositions susmentionnées, est invitée à faire connaître ses conclusions (2). M. Martel, son rapporteur, annonce que le projet de M. Thiers a rallié le plus grand nombre de suffrages, sous le bénéfice de deux additions relatives, l'une au chiffre des membres de la délégation gouvernementale, l'autre à la faculté pour celle-ci d'élire les ministres.

(1) Historique.

(2) La commission était composée de MM. Daru, Buffet, Gaudin, Martel, Jules Simon, Josseau, Le Hon, Dupuy de Lôme. Le 3e bureau n'avait pas nommé de commissaire.

En conséquence, est proposée la rédaction suivante :

« *Vu la vacance du pouvoir, la Chambre nomme une com-*
» *mission de gouvernement et de défense nationale. Cette com-*
» *mission est composée de cinq membres choisis par le Corps*
» *législatif. Elle nommera les ministres.*

» *Dès que les circonstances le permettront, la nation sera*
» *appelée par une assemblée constituante à se prononcer sur la*
» *forme de son gouvernement* ».

Après discussion où MM. Thiers, Grévy et Dréolle sont entendus, cette rédaction est définitivement adoptée.

On décide en même temps que des délégués seront envoyés pour s'entendre avec les députés siégeant à l'hôtel de ville. Ces ambassadeurs de paix sont surtout choisis dans les nuances qui semblent se rapprocher le plus de la couleur dominant en place de Grève. MM. Garnier-Pagès, Grévy, Barthélemy-Saint-Hilaire, Cochery, Lefèvre-Pontalis, Martel... en font partie.

La Chambre ajoute que, dans un but de conciliation, elle ne verra nulle difficulté à ce que le chiffre de *cinq* membres érigés en commission de gouvernement et de défense nationale, puisse être élevé.

Cela fait, on se sépare vers cinq heures, avec promesse de se retrouver à huit, au même lieu, en même nombre.

XXI

Que devenait Paris, cependant ? Le vrai Paris était dans la stupeur. Quant à la banlieue, elle se délectait à voir briser les aigles des monuments ou suspendre des lambeaux d'écarlate aux arbres des Tuileries. Quelques spirituels amis de la

gaieté française écrivaient au charbon, sur les murs du palais Impérial : « Logement à louer. »

XXII

A huit heures, nous nous trouvions tous fidèlement au rendez-vous. Nous étions venus en petits groupes, par des issues différentes, afin d'éviter toute éventualité de conflit. L'animation de l'après-midi avait fait place à une attitude plus calme. A la demi-lueur des lampes dispersées dans la salle, les physionomies reflétaient l'expression d'une tristesse digne et résignée. On causait à voix basse. M. Thiers, dissimulé dans un angle, parlait peu. On l'entourait, on le pressait de questions ; il ne répondait guères, mais ses mouvements de tête semblaient dire : « Je n'ai pas d'espoir. »

Les symptômes d'ailleurs n'étaient rien moins que favorables. On racontait que nos délégués n'avaient point atteint l'hôtel de ville sans encombre. Ils avaient été fort mal menés par les séides du pouvoir en travail d'enfantement. A un moment, leurs voitures s'étaient trouvées cernées, et sans les cheveux légendaires de l'honorable M. Garnier-Pagès, qui, fort heureusement reconnus, servirent de panache parlementaire, une grêle de coups de poing eût accueilli les ambassadeurs. Ils auraient au surplus, — ajoutait-on, — rencontré assez piètre accueil auprès de cette menue monnaie de souverains provisoires ayant noms Rochefort, Jules Favre, Jules Simon, Ordinaire, Arago, Ferry, Stenackers, Guyot-Montpayroux, Dorian et Pelletan. — Gambetta et Ernest Picard ne figuraient point à l'entrevue. Sans doute qu'ils s'occupaient à inventorier le mobilier de leurs nouveaux ministères.

Sur ces bruits de mauvais augure, MM. Jules Favre et Jules Simon sont annoncés. Ils apportent la réponse à nos paroles de conciliation. Force est de constituer à la hâte un bureau pour les recevoir, car ces messieurs affirment qu'ils sont pressés. Or le président de la Chambre est au lit, avec le souvenir des caresses républicaines : les vice-présidents, de leur côté, sont allés trouver le général Trochu. Que faire? huit à dix d'entre nous se dirigent d'un même élan vers l'illustre auteur de l'*Histoire de la Révolution et de l'Empire*, et le prient d'accepter le fauteuil d'une présidence improvisée. M. Thiers s'excuse modestement, et résiste, mais en vraie coquette. Tant de voix le pressent alors, tant de mains se tendent vers lui, qu'il cède. On l'installe, d'acclamation, au centre d'une grande table sur le tapis vert de laquelle va se jouer le sort de la France. D'anciens secrétaires de la Chambre auxquels nous nous adjoignons s'assoient à ses côtés. Voilà le bureau prêt : les délégués de l'Hôtel de ville peuvent entrer. Ils entrent et prennent place en face de M. Thiers. Leur attitude trahit un certain embarras.

Le président leur explique, en deux mots, à quelles circonstances il doit l'honneur de diriger les délibérations de l'assemblée, puis il donne la parole à M. Jules Favre.

Le grand orateur commence par nous remercier de la démarche tentée près de l'Hôtel de ville. Ses collègues et lui en ont été vivement touchés : ils ont compris qu'un sentiment patriotique l'inspirait. Et en effet si, dans l'Assemblée, il y a des divergences sur la politique, l'accord est assurément complet quand il s'agit de défendre le sol envahi et la liberté menacée. Toutefois, il faut le reconnaître, en ce moment il y a des faits accomplis : il y a un gouvernement issu de circonstances qui n'ont pu être prévenues. Un mouvement *supérieur à leur volonté*, mais répondant d'ailleurs *au sentiment intime de leurs âmes*, les a entraînés. Il est superflu d'évoquer ici les fautes de l'Empire : un devoir prime tout, défendre

Paris et la France. Pour atteindre un tel but, il n'est certes pas indifférent de se rencontrer dans une même unité d'efforts avec le Corps législatif; mais, rien ne peut être changé à ce qui vient d'être fait. « Si vous voulez bien donner votre ratification au nouvel ordre de choses — ajoute M. Jules Favre — nous vous en serons reconnaissants ; si au contraire vous la refusez, nous respecterons les décisions de votre conscience, mais, de notre côté, nous garderons la liberté entière de la nôtre. » Il termine son allocution, en annonçant que le gouvernement provisoire s'est décidé pour *la forme républicaine* et que le général Trochu en a accepté la présidence. Hommes d'ordre et de liberté, ses collègues et lui ont cru, en agissant ainsi, ACCOMPLIR UNE MISSION PATRIOTIQUE.

La parole lente, l'hésitation parfois très-marquée de l'habile avocat, ses yeux obstinément abaissés vers le sol, une forme vague de la pensée qui laisse deviner plus qu'elle ne l'explique le sort dont est menacé la Chambre, tout cela prouve, selon le mot du jurisconsulte Papinien, qu'il y a certains actes plus faciles à perpétrer qu'à justifier.

Si l'honorable préopinant avait été écouté dans un religieux silence, je puis affirmer que l'auditoire se suspendit aux lèvres de son président, quand M. Thiers se leva pour répliquer. Son fin sourire, mêlé de tristesse, son pincement de joues caractéristique nous présageaient une réponse non exempte de malice. Cette réponse fut ce qu'elle devait être, digne, avec une pointe de raillerie attique. A défaut des sténographes absents, je reproduis la substance et parfois l'expression même de la pensée, telle à peu près que les secrétaires du moment ont pu la recueillir :

« Le passé ne saurait être équitablement apprécié, à l'heure présente : à l'histoire seule reviendra cette mission. *Peut-être aura-t-elle des paroles sévères pour l'acte du 4 septembre.* En tout cas, IMMENSE EST LA RESPONSABILITÉ DES NOU-

VEAUX GOUVERNANTS. Puissent-ils la supporter sans en être écrasés! Pour lui, il n'a pas reçu mission de dire si l'Assemblée ici réunie consent ou non à ratifier les événements de la journée. Mais, le devoir de tous est de faire des vœux ardents pour que la France n'ait pas longtemps devant les yeux le spectacle navrant d'un ennemi qui triomphe. Ces vœux, nous les faisons par amour pour notre pays, parce que le succès de ceux qui ont pris la direction des affaires serait celui de la patrie! »

Voilà le sens littéral, souvent textuel de cette réplique. Mais ce qu'il est impossible de rendre, c'est l'accent si souple, si habile à souligner, de l'illustre homme d'État. L'ironie de la pensée perçait sous la bienveillance de la forme. Le blâme jaillissait de chaque mot pour aller frapper en pleine poitrine les deux interlocuteurs plus semblables à des coupables attendant leur arrêt, qu'à des triomphateurs en cours d'exploits.

Dans l'attitude de l'assemblée se devinaient d'ailleurs une fébrile impatience, une indignation mal contenue prête à éclater. Deux choses cependant nous restaient à apprendre : quels étaient les membres du gouvernement nouveau, quel serait le rôle du Corps législatif vis-à-vis de ce même gouvernement?

Je posai la première question. Tout aussitôt, très-gracieusement, M. Jules Favre se déclara prêt à satisfaire à notre curiosité. Il dictait, de mémoire, et j'écrivis rapidement au crayon les noms qui suivent, dans l'ordre que voici :

Trochu, — Arago, — Crémieux, — Jules Favre, — Ferry, — Gambetta, — Garnier-Pagès, — Pelletan, — Glais-Bizoin, — Picard, — Jules Simon...

Ce dernier sans doute pour réaliser le mot de Platon : « Les hommes ne seront heureux que gouvernés par les philosophes. »

Là, M. Jules Favre s'arrêta, hésitant.

Avait-il tout dit? c'est ce que ne crurent pas plusieurs de nos collègues, car ils s'écrièrent presqu'en même temps : « Et Rochefort? »

« Eh bien! oui, Messieurs, reprit en souriant, et non sans quelque embarras, le futur ministre des affaires étrangères : oui, M. Rochefort est aussi des nôtres. » Et comme des exclamations et des rires ironiques accueillaient cet aveu : « Ce dernier, j'en réponds, reprit M. Favre, ne sera pas le moins sage de ses collègues. J'ai été très-satisfait de mon entretien avec lui. *En tous cas, nous avons mieux aimé l'avoir dedans* (1) *avec nous, que dehors contre nous*. Nous eussions voulu joindre à ces noms qui sont ceux des députés de Paris, le plus illustre de tous, celui de votre président; mais M. Thiers n'a pas cru pouvoir accepter cette offre. »

« Et nous l'en félicitons », reprit un chœur fortement nourri.

Plusieurs voix demandent quels sont les titulaires des divers départements ministériels. Il est répondu que sur la question de l'attribution des portefeuilles, le nouveau gouvernement n'a encore rien décidé.

« Ainsi, s'écrie M. Peyrusse avec une véhémente indignation, Paris fait encore une fois la loi à la France! »

Ce cri parti d'une conscience honnête était le cri de tous les cœurs.

« Nous protestons contre cette assertion! » ripostent deux des trois Jules (2).

Qu'importe? Cette protestation demeurera aussi superflue devant l'histoire, que pouvait l'être la nôtre à l'encontre des

(1) Peu habitué à gouverner les peuples, le président de *la commission des barricades* ne devait pas rester longtemps *dedans* : à la pourpre d'Alexandre, Diogène préféra son tonneau et *sa lanterne*.

(2) Le *divin* Jules, le *doux* Jules, l'*aigre* Jules : c'est ainsi que nous appelions familièrement à la Chambre MM. Favre, Simon et Ferry.

brutalités d'un pouvoir usurpateur. Un silence dédaigneux est la seule réponse vraiment digne du droit opprimé à la force triomphante. Nous calmâmes M. Peyrusse : et comme M. Simon, à bout de philosophie, faisait mine de sortir, cherchant à entraîner son collègue : « Encore un renseignement! interrompit le comte Le Hon. Quelle est la situation du Corps législatif vis-à-vis du gouvernement provisoire? » M. Favre répondit sèchement : « Nous n'en avons pas délibéré. » Sur quoi les ambassadeurs de l'Hôtel de ville saluèrent, et gagnèrent la rue.

XXIII

Cette phrase tranchante comme le glaive était l'arrêt de mort de la Chambre. Nous le comprîmes. Mieux que personne, M. Thiers le savait. Quand les portes se furent refermées sur nos ex-collègues, il reprit :

« Messieurs, nous n'avons plus que quelques instants à passer ensemble. Mon motif pour ne pas adresser de question à MM. Jules Favre et Simon a été que si je le faisais, c'était reconnaître le gouvernement qui vient de naître des circonstances. Avant de le reconnaître, il faudrait résoudre des questions de fait et de principes qu'il ne nous convient pas de traiter actuellement. »

« Le combattre aujourd'hui serait une œuvre antipatriotique. *Ces hommes* doivent avoir l'appui de tous les citoyens contre l'ennemi. Nous faisons des vœux pour eux, et nous ne pouvons *actuellement* les entraver par une lutte intestine. Dieu veuille les assister ! Ne nous jugeons pas les uns les autres. Le présent est rempli de trop d'amères douleurs. »

— « Mais alors, quel rôle devons-nous jouer dans nos

départements? » interrompt M. Roulleaux-Dugage. M. Thiers répond par ces belles paroles, dignes de la mémoire des hommes :

« Dans nos départements, nous devons vivre en bons citoyens dévoués à la patrie. Aussi longtemps qu'on ne nous demandera rien de contraire à notre conscience et aux vrais principes sociaux, notre conduite sera facile. NOUS NE NOUS DISSOLVONS PAS; *mais, en présence de la grandeur de nos malheurs, nous rentrons dignement chez nous, car il ne nous convient* NI DE RECONNAÎTRE, *ni de combattre ceux qui vont lutter ici contre l'ennemi.* »

A ce moment entre M. Grévy. L'attitude de l'éminent jurisconsulte dans cette journée a été au-dessus de l'éloge. Pouvant être tout avec la force, il a préféré n'être rien avec le droit... rien qu'un honnête homme, rien qu'un grand citoyen. Il s'est courageusement séparé d'amis qu'aveuglait l'ambition. Cette conduite lui vaudra une grande estime de l'avenir; elle lui vaut, en attendant, un murmure flatteur d'approbation et de cordiales poignées de main, tandis qu'il rend ainsi compte de son entrevue : « Les membres du gouvernement provisoire auprès desquels vous m'aviez fait l'honneur de me déléguer avec mission de leur parler comme à des collègues, n'avaient pu nous donner leur réponse définitive. Ils nous avaient promis de délibérer pour nous la transmettre, en nous indiquant neuf heures du soir. Je ne comptais pas que cette heure aurait été devancée ; c'est pourquoi je ne suis pas venu ici plus tôt.

» Nous sommes arrivés trop tard à l'Hôtel de ville. Un gouvernement provisoire s'y était déjà installé. Nous y avons lu l'épreuve d'une proclamation qui nous a convaincus que toute insistance devenait sans objet. »

XXIV

Longtemps conjuré, l'orage éclate enfin. L'homme de la légalité, M. Buffet, en est l'éclair précurseur. « Ne devons-nous pas au moins rédiger une protestation? » interroge l'ancien ministre. Cette question met le feu aux poudres. MM. Pinard, de Saint-Germain, Buquet, plusieurs autres députés déclarent qu'ils protestent en effet contre la violence dont la représentation nationale est victime. L'énergie du geste se joint chez eux à la vivacité du langage. Cet exemple entraîne les plus tièdes, et trouve des imitateurs là où on en devait le moins attendre. M. Girault, du Cher, le plus âpre naguère parmi les tirailleurs de la Montagne, se laisse aller cette fois aux inspirations de son bon sens et de son honnêteté. Il en est récompensé par un franc succès. La majorité bat des mains lorsque, dans l'élan de son indignation, il termine ainsi sa harangue : « Je vais à l'Hôtel de ville; si on ne veut pas m'écouter, je protesterai. »

Pareil au Neptune de Virgile, M. Thiers essaie de maîtriser ce sentiment de légitime réaction. Son *quos ego* est le spectre de la prison d'État. « De grâce, insiste-t-il, ne rentrons pas dans la voie des récriminations; cela nous mènerait trop loin. Vous devriez bien ne pas oublier que vous parlez devant un prisonnier de Mazas. » — Et, après une pause pendant laquelle il se débat contre une émotion profonde : « J'espérais, dit-il, que nous nous séparerions profondément affligés, mais unis. Je vous en supplie, ne nous laissons pas aller à des paroles irritantes! Suivez mon exemple... Je proteste contre la violence que nous avons subie aujourd'hui, et contre toutes les violences de tous les temps dirigées contre nos

assemblées ; mais, ce n'est pas le moment de donner cours aux ressentiments. Est-il possible de nous mettre en hostilité avec le gouvernement provisoire, dans cet instant suprême? En présence de l'ennemi qui sera bientôt sous Paris, *je crois que nous n'avons qu'une chose à faire : nous retirer avec dignité.* »

Des larmes coulent des yeux de l'orateur : sa voix se perd dans un soupir. Nous ne sommes guère moins émus que notre illustre président, et c'est sous cette impression que la séance est levée.

M. Thiers se retire, après avoir recueilli le tribut de nos respectueux et sympathiques remercîments. Mais, à part un ou deux fidèles, personne ne le suit. L'idée de protestation est trop ancrée dans les convictions pour qu'on se sépare sans y satisfaire. On la veut courte, digne, modérée, — mais on la veut. La formule suivante emporte les suffrages :

« LES DÉPUTÉS SOUSSIGNÉS DÉCLARENT QU'UNIS POUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES A LA DÉFENSE DU PAYS, ILS PROTESTENT CONTRE L'ENVAHISSEMENT DE L'ASSEMBLÉE ET LA VIOLENCE QUI LUI EST FAITE. »

Deux cents signatures couvrent aussitôt la page où sont inscrites ces lignes. Il est convenu d'ailleurs que les archives du Corps législatif en garderont le dépôt, et que des copies en seront envoyées aux principaux organes de la presse (1).

Ce devoir accompli, chacun fait et reçoit des adieux. Les mains se serrent dans une fraternelle étreinte. Qui sait où et quand l'on se reverra?

(1) Ce qui n'empêchera pas, quatre mois plus tard, M. Gambetta, dans un discours d'étrennes aux Bordelais, de s'écrier avec un entraînement de lyrisme impudemment comique : « Oh! ce jour là (le 4 septembre), NUL ne contestait LA LÉGITIMITÉ de la République!... »

XXV

A onze heures, le dernier groupe de députés franchissait le seuil de l'hôtel de la Présidence.

Il pouvait assister, en passant, aux saturnales qui, sous prétexte d'ovation, s'enguirlandaient autour de la statue de la ville de Strasbourg. Des chandelles fumeuses et des fleurs fanées couvraient l'image colossale. Un grand registre gardé par deux *citoyens* recevait la prose de qui voulait ou pouvait s'y inscrire. Un troisième préposé centralisait les offrandes du *bronze* destiné à couler plus tard une statue à l'héroïque cité. Dans ce moment, une dame patriote avait déjà offert pour la fonte *un Napoléon équestre*... de la grosseur du poing! à ce compte, le creuset attendra quelque temps. Devant cette mascarade, une bande prise de vin plus que d'enthousiasme écorchait, de sa voix chevrotante, le refrain fameux des Girondins :

« Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie... »

Alors, que n'en essayez-vous, râcleurs titubants de sérénades révolutionnaires? Tandis que vous chantez, — Strasbourg, elle, meurt en effet pour la patrie.

XXVI

Durant ces longues heures, les Pères Conscrits du Luxembourg attendaient vainement sur leurs siéges curules que le

flot populaire les submergeât à leur tour. Oublieux ou dédaigneux de cette épave, le flot ne vint pas. Voyant donc, vers le soir, qu'ils n'avaient guère de chances d'envahissement, les mélancoliques sénateurs se séparèrent, en s'ajournant au lendemain. Mais, de lendemain, il ne devait pas y en avoir pour eux.

XXVII

Le matin du 5 septembre, un décret laconique égaré comme par hasard au bas des colonnes du *Journal officiel de la République* et signé des *Duodecemvirs*, portait ces simples mots :

» LE SÉNAT EST ABOLI.

« LE CORPS LÉGISLATIF EST DISSOUS. »

Et pour que l'acte confirmât les paroles, des scellés étaient apposés sur les portes de la salle des séances. Au seuil, brillait un luxe de sentinelles.

Puis, tandis que M. de Kératry s'entourait, à la préfecture de police, d'une garde prétorienne qu'eussent enviée les plus fameux tyrans, *les Douze* n'hésitaient pas à jeter cet insolent défi à la France consternée :

« Citoyens,

« La république est proclamée !

» Un gouvernement a été nommé d'acclamation. »

Acclamation est joli : grouillement eût été plus véridique. Je ne sache pas que d'autre son se soit jamais élevé des

cloaques. J'en appelle à la sanglante apostrophe que nous recueillions, dans la séance de nuit, pour notre plus grande instruction :

« *Vous me permettrez, à moi, dont le père a longtemps commandé la garde nationale de Paris, de vous exprimer une pensée consolante, c'est celle que nos envahisseurs n'appartenaient pas à cette garde nationale, mais* A CELLE DE LA BANLIEUE. »

Qui a protesté ainsi ? Un membre de la majorité ? Non ! Un député de l'extrême gauche, M. le duc de Marmier dont l'aveu dépouillé d'artifice flagelle ainsi ses anciens amis.

Certes, nous la retiendrons cette pensée consolante et nous la résumerons dans l'axiome suivant : « Une plèbe de banlieue a fait la loi non-seulement au peuple de Paris, mais encore à la France tout entière. »

Et quand M. Gambetta, dans sa circulaire aux préfets, ose se servir de cette expression : « en acceptant le pouvoir... », nous lui répondons : Oui, vous l'avez *accepté* ce pouvoir, objet de vos convoitises, comme certains industriels *acceptent*, le soir, au coin des bois, la montre et le foulard du voyageur égaré.

XXVIII

Voilà les faits, tels qu'il m'a été donné de les relever *de visu*. Ils portent avec eux leur enseignement, et ne justifient que trop, par leurs origines comme par leurs résultats, le titre de cette brochure. Aussi me dépouillant, comme juge, des sympathies ou des admirations personnelles que je puis ressentir pour d'anciens collègues, j'affirme que les hommes qui, le 4 septembre, usurpèrent une audacieuse dictature, furent, ou bien inconséquents, ou bien criminels.

Ils furent inconséquents, s'ils espérèrent, s'étant substitués à l'assemblée par un coup de main, pouvoir hériter de son prestige et de ses droits. Ils furent criminels, si n'ayant pas cette foi, ils n'en franchirent pas moins le Rubicon de la légalité. Ne comprenaient-ils pas que la violence sur quoi rien de durable ne repose, serait la pierre d'achoppement où viendrait se briser leur puissance d'un jour ? Je sais que les exemples fameux ne manquent pas dans l'histoire, desquels ils se pouvaient autoriser. Mais, outre que les gouvernements fondés sur la surprise ont, tôt ou tard, croulé sous la réaction, la plupart d'entre eux s'étaient du moins efforcés de légitimer leur origine par le suffrage des peuples ou par une longue suite de bienfaits. Le conseil des *Douze* avait-il le loisir d'en agir ainsi ? En avait-il la volonté ? Ni l'un, ni l'autre apparemment, puisqu'il a négligé de recourir à la sanction plébiscitaire. Ils ont cru, ces mathématiciens de fantaisie, que la fraction valait plus que le tout, que la représentation d'un département pouvait, par un vrai miracle d'élasticité, s'étendre aux 88 autres, et qu'en somme la France serait confiante, satisfaite et sauvée, sentant ses destinées aux mains de la députation de Paris. Paris n'était-il pas, selon leur orgueilleuse hyperbole, le cœur et le cerveau de la France, et eux, ne se jugeaient-ils point, dans leur modestie, les maîtresses fibres de ces organes ? Sans doute encore ils ont cru qu'un roi portant au front l'huile sainte du droit divin ferait meilleur visage à la République qu'à l'Empire, et qu'à tout prendre le vainqueur traiterait plus volontiers avec une douzaine d'individualités, grandes ou petites, mais sans mandat, qu'avec un gouvernement trois fois sacré par l'acclamation populaire. L'ont-ils cru, en vérité ? S'il en était ainsi, j'admirerais leur illusion (1).

(1) Cette illusion, si elle existait, l'entrevue de M. de Bismarck et de M. Jules Favre, à Ferrières, a dû la dissiper cruellement.

XXIX

Examinons froidement les choses : admettons, pour un instant, l'hypothèse contraire à la réalité, et raisonnons dans le sens de cette hypothèse.

La gauche sacrifiant au danger commun ses aspirations et ses rancunes, écoute, à l'Hôtel de ville, la voix de nos délégués. Elle fait taire les impatiences artificiellement surexcitées de quelques faubouriens, et se rattache à la combinaison constitutionnelle de M. Thiers. Un gouvernement provisoire est reconnu, gouvernement de défense nationale, emprunté aux diverses fractions de l'assemblée, et s'appuyant sur la Chambre dont il devient le bras. Toute question dynastique est d'ailleurs réservée. Qu'arrive-t-il au lendemain de cet accord? De deux choses l'une :

Ou bien la résistance est reconnue possible, et dans ce cas, tous rivalisent d'efforts. La Chambre vote, le comité d'action exécute : à tour de rôle, les députés se rendent dans leurs départements pour y prêcher la guerre sainte, pour y organiser la défense; à l'appel de ces voix qu'ils connaissent et qu'ils aiment, les départements se réveillent : Tout ce qu'il y a de valide dans les villes comme aux champs se lève, et le torrent de l'invasion est rejeté au delà des frontières;

Ou bien la fortune continue à trahir notre cause : Les nappes de mitraille fauchent nos soldats, l'héroïsme de la province s'engloutit sous une inondation humaine... Dans cette seconde alternative, l'assemblée entière, ses présidents en tête, se rend au camp du vainqueur pour y traiter de la paix. Dès lors, le roi de Prusse ne garde nul prétexte à se soustraire aux négociations, car il a devant lui non plus seulement

un homme — si illustre soit-il —, mais le pays tout entier, le pays dont le flanc saigne, mais dont le cœur bat toujours. Et cela étant, est-ce trop présumer de la générosité humaine, qu'admettre Guillaume le Victorieux, à l'aspect de ce malheur noblement supporté, faisant aux représentants des conditions meilleures, tout au moins compatibles avec la dignité du mandat qu'ils tiennent de la France ?

Tel est le dilemme qui se posait. Échapper à son étreinte me semble difficile, car ce raisonnement est la lumière elle-même.

XXX

Or, à ce moment, bien des choses demeuraient entières qui depuis sont devenues la proie de la guerre. L'obus n'avait pas encore eu raison des portes de Strasbourg : Toul, Schelestadt faisaient une défense énergique ; la faim n'avait point livré contre un plat de lentilles la virginité de Metz *la Pucelle* : Verdun canonnait les princes allemands ; Phalsbourg et Montmédy, du haut de leurs nids d'aigle, démontaient les batteries assiégeantes ; Soissons tenait ferme ; Laon n'avait point sauté, ni Thionville senti la pluie ardente du pétrole s'épandre sur ses maisons réduites en cendres ; Mézières, Rocroi, Péronne, Longwy s'abritaient sous les plis du drapeau tricolore. A cette heure, les canons de ces forteresses, leurs armes, leurs munitions, leurs aigles (*proh pudor* !) n'avaient point passé à l'ennemi ; à cette heure, leurs garnisons ignoraient encore les douleurs d'une capitulation ; à cette heure, toutes ces places étaient françaises.

Je ne rappelle d'ailleurs aucune des catastrophes accomplies dans l'intervalle, ni les défaites succédant aux défaites,

ni les départements ravagés, ni les millions engloutis, ni ce déluge de sang répandu, ni la vieille Gaule devenant Teutone, alors que trois cent mille captifs (1) ajoutés aux prisonniers de Sedan menacent de *Franciser* l'Allemagne. Tout cela est pourtant au compte de ce soi-disant gouvernement *de défense* qui n'a rien défendu (2). Ah ! les pierres calcinées témoignent contre lui, et, à défaut des vivants, les morts se lèvent de leur linceul de neige pour crier au ciel !

XXXI

Fermant cette parenthèse lugubre, je reviens à mon dilemme, et je demande si les hommes de septembre n'en ont pas saisi l'évidence.

C'est peu croyable, l'intelligence étant la qualité qui leur manque le moins. Mais quand parle l'orgueil, la logique se tait. Ils se sont dit que si une assemblée conservatrice leur prêtait en effet secours, le secours leur serait gênant. Il y aurait contrôle, ingérence ; or, d'ingérence et de contrôle ils ne voulaient à aucun degré. Ce qu'il leur fallait, à eux, c'est, sous une étiquette républicaine, l'absolu pouvoir. Ce pouvoir, ils l'ont pris. Tantales de l'ambition, ils avaient la faim non satisfaite de l'autorité. La maladie du portefeuille les tenait : elle a tué leur patriotisme. Après quoi, tout écho de la conscience s'endormant en eux, ils ont pu se glorifier sans vergogne de n'avoir accepté le pouvoir que par dévouement.

La pente de l'illégalité est rapide : on roule, sans arrêt,

(1) On n'en compte pas moins d'un million à l'heure présente (12 février 1871).

(2) Pas même Paris qui debout encore, à l'heure où ces lignes furent écrites, devait clore, par une reddition de plusieurs centaines de mille hommes armés et d'un matériel immense, la déplorable liste des capitulations !

quand on y a une fois glissé. Les bénéficiaires de l'émeute avaient consommé l'acte de violence : ils n'étaient plus maîtres du passé. Mais ils pouvaient du moins légitimer le présent et rassurer l'avenir. Or, tout ce qui, dans ce sens, était humainement réalisable, l'ont-ils fait ? L'ont-ils tenté ? L'ont-ils voulu seulement ? L'idée leur est-elle venue — bien simple cependant — de laver aussitôt dans le baptême du suffrage populaire leur tache originelle ? Quinze jours se sont écoulés entre leur coup d'État et l'investissement de la capitale : ce délai ne leur paraissait-il pas suffisant pour consulter la nation et convoquer une Chambre ? N'ont-ils pas, dans un laps moindre, procédé aux élections de la garde nationale, et serait-il plus long de glisser dans l'urne une liste de députés, qu'un bulletin de caporal ou d'officier ? Plus tard, n'ont-ils pas saisi chaque prétexte à étouffer dans l'œuf le germe d'une trêve désirée de tous ? Et quand, les hostilités se poursuivant, le chancelier du royaume de Prusse affirmait à M. Thiers qu'il était prêt, même sans armistice, à faciliter par tous les moyens l'élection des représentants dans les provinces occupées, ont-ils seulement pris acte de la déclaration pour courir à l'issue ouverte, la seule par où la France eût chance de se sauver ? (1)

Tous ces points d'interrogation emportent avec eux leur réponse, et cette réponse est accablante.

(1) Enfin !... le gouvernement de Paris se décide à convoquer une Constituante en février, quand la guerre follement prolongée depuis septembre, nous a coûté, en pure perte, la ruine de 30 départements, l'agonie de l'industrie et du commerce, plusieurs milliards et une mer de sang.

XXXII

Saturne dévorait ses enfants : ils s'en prennent, eux, à leur père commun, le suffrage universel. Ils le frappent à coups redoublés. Ils veulent l'étouffer, pour le punir sans doute du crime de les avoir produits. Néron, en ses beaux jours, n'en usait pas autrement avec Agrippine. Une fois de plus ils donnent raison à cette maxime de Machiavel, « qu'il n'y a point de tyrannie plus effrénée que celle des petits tyrans. » Le 4 septembre, le Gouvernement provisoire avait laissé polluer la Chambre : le 24 décembre, ses délégués violent ce qui reste des assemblées électives. Les motifs de la mesure — en ce qui concerne les conseils généraux — méritent d'être relatés :

« La délégation de la défense nationale :

» Considérant que les conseils généraux élus sous l'Empire, avec l'attache de la candidature officielle, en vertu d'une loi qui donne à leur mandat une durée de neuf années, constituent une représentation départementale *en opposition complète avec l'esprit des institutions républicaines ;*

» Considérant dès lors que la dissolution des conseils généraux doit suivre celle du Sénat...

» Décrète :

» Les préfets constitueront d'urgence des commissions départementales... »

Ainsi, voilà des assemblées *issues de l'élection* qu'un même ostracisme confond et proscrit avec le Sénat, corps politique *à la nomination exclusive du souverain!* Soit! en fait d'inconséquences, il ne faut pas être trop vétilleux aux époques tourmentées que nous traversons. Mais voici qui me semble plus hardi en matière d'affirmation : la constitution de ces

conseils est — dit-on — EN OPPOSITION. COMPLÈTE AVEC L'ESPRIT DES INSTITUTIONS RÉPUBLICAINES. On ne saurait plus allègrement rompre en visière avec la nation : on ne peut avec moins de sans-gêne inaugurer l'ère du bon plaisir. Il ne s'agissait point ici, selon certains scrupules, de compromettre les urnes françaises au milieu des hasards du camp ennemi ; il suffisait de respecter un fait électoral acquis, et bien acquis. Mais c'est ce dont on ne veut à aucun prix. *L'administration du pays par le pays*, ce rêve libéral et décevant que caressait le ministère du 2 janvier, devient, dans une nuit républicaine, la dictature de l'arbitraire, et se résume en cette formule : « *le gaspillage du pays par le fait et au profit d'un petit nombre.* » Quel réveil ! N'ayez crainte d'ailleurs qu'ils ne sachent point en justifier la piquante originalité. Si nous leur opposons leur phrase favorite : « il n'y a pas de droit contre le droit », si nous ajoutons, avec Jean-Jacques Rousseau, que « le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit », ils nous répondront que les préfets de l'empire ont corrompu la source du suffrage universel : en conséquence, les proconsuls de la nouvelle république ne doivent pas permettre au peuple d'en approcher les lèvres. Eux, les purs, ils décideront ce qui convient et ce qui ne convient pas ; eux, les illuminés du patriotisme, ils fraieront la voie aux *aveugles* populations des campagnes — l'épithète est de M. Jules Favre ; — eux, les augures de la religion nouvelle, ils cueilleront, sans rire, l'herbe sacrée dans le champ de la démocratie, et maigre ou grasse, douce ou amère, la gent moutonnière des provinces devra la brouter dévotement. Ainsi l'ont décidé trois des hommes de septembre, individualités sans mandat, mais non pas sans audace, qui s'appellent Glais-Bizoin, Crémieux et Gambetta ! *risum teneatis, amici?* Après cette pantalonnade qu'envieraient les tréteaux de la foire, il n'y a plus qu'à tirer le rideau.

XXXIII

Ah ! les hommes de septembre ! Ils n'ont rien voulu voir, rien voulu entendre, rien voulu comprendre. Aux calendes grecques, la logique ! Foin de leurs tirades de répertoire sur l'usurpation du 2 décembre ! Ils ont adoré ce qu'ils brûlaient naguère, le jour où ayant pris d'assaut l'autel, ils en sont devenus à leur tour les grands prêtres. Leur premier soin a été d'y voiler la statue de la Justice. Les proverbes sont la sagesse des nations... et des individus : avec le proverbe ils sont demeurés convaincus que ce qui est bon à prendre est bon à garder. Voilà comment, ennemis acharnés du pouvoir personnel, ils ont assis, sur les ruines de l'Empire escamoté, l'autocratie la plus personnellement despotique qui ait jamais souffleté la Liberté.

XXXIV

Qu'avons-nous vu, en effet, depuis cette date néfaste ? Les premiers jours passés à se congratuler, à révoquer, à descendre des écussons, à élever des arbres de liberté, à débaptiser des rues, à gratter des emblèmes sur les murs et des serments dans les consciences, à fouiller dans les coffrets d'une femme, d'une mère, pour y chercher son cœur et le semer aux quatre vents de la publicité ; les jours suivants accordés aux douceurs du népotisme ; le barreau devenu la pépinière de l'administration et de l'armée ; le gouvernement de la capitale se dépouillant au profit

de Tours de quelques-uns de ses invalides ; ces honnêtes mais impuissants vieillards usant un mois à rafraîchir les départements par une ondée abondante de fonctionnaires plus éphémères que les roses ; des ministres aéronautes tombant en parachute sur la nuque des *traîtres* ou des *incapables*, jetant leurs harangues au vent des locomotives, décrétant, décorant, mandatant, expulsant, fusillant ; des préfets au sourcil olympien qui font rentrer sous terre l'infâme réaction ; d'autres qui fuyant l'ennemi par eux provoqué, jettent à leur département stupéfait cette phrase légendaire : « Je ne fuis pas, je me replie » ; des feuilletonistes passés divisionnaires ou vice-présidents civils (?) de camp ; des herboristes voyant pousser à leurs épaules la graine d'épinard du généralat ; des médecins se nommant colonels et faisant massacrer à ce titre les clients qu'ils tuaient sous un autre ; la clémence de Kératry détrônant la clémence d'Auguste ; des commissaires aux armées experts à la danse des millions, comme Mignon à celle des œufs ; les directeurs au département de la guerre disparaissant à vue dans les dessous du machiniste principal — Loverdo après Lefort, Acha après Loverdo ; — des généraux hissés le matin au Capitole par la main qui, le soir, les précipite du haut de la roche Tarpéienne ; Uhric, l'intrépide défenseur de Strasbourg, promu grand'croix, puis mis en accusation par un double caprice du même dictateur ; Cambriels disgracié pour s'être battu comme un lion ; le vainqueur de Coulmiers, d'Aurelles, frappé d'ostracisme ; lui-même, Bourbaki le Brave, écarté, froissé, discuté, puis finalement rappelé ; des dépêches ridicules annonçant pompeusement, chaque matin, la mise en déroute d'une demi-douzaine d'éclaireurs allemands par la garde nationale d'une cité tout entière ; des *canards* officiels — sous forme de pigeons — régulièrement envoyés en pâture aux Parisiens las de se nourrir du pain de l'illusion ; des feuilles *mal-pensantes* suspendues ou supprimées,

leurs rédacteurs écroués, — au nom de la Liberté; des décrets de levée en masse arrachant à l'agriculture le peu de bras qui lui restent, pour les armer de bâtons et pousser cette chair à canon devant la gueule des mitrailleuses prussiennes; un pays qui s'appelle la France réduit à la honte d'accepter pour sa défense l'espingole d'un Garibaldi; ce mangeur de *tyrans* et de *lévites* livrant à ses soudards nos séminaires dont il a violemment chassé les hôtes; des églises transformées en casernes; la loi de sûreté générale ressuscitée à Tours; le drapeau rouge à Lyon, avec la commune; l'émeute à l'ordre du jour, l'assassinat en permanence; le gouvernement de Marseille ne reconnaissant pas ceux de Tours ou de Bordeaux qui se soucient assez peu de celui de Paris; la plèbe parisienne se levant deux fois de ses égouts pour confisquer violemment la violente oligarchie des usurpateurs de septembre; la guerre civile donnant la main à la guerre étrangère; Jules Favre et Jules Simon prisonniers à l'hôtel de ville; Pelletan malmené; Garnier-Pagès évanoui... et, devant ce tableau vraiment enchanteur, *le grand citoyen, l'austère* Gambetta en extase, enjoignant aux 38,000 instituteurs primaires de vouloir bien, à tout le moins une fois la semaine, démontrer, dans une conférence solennelle, à ces bons habitants des campagnes, les ineffables bienfaits de la République une et indivisible.

Voilà ce que nous avons vu, et, en vérité, ne serait-ce point de quoi rire, s'il n'y avait là tant de sujets de pleurer?

XXXV

Car, pendant ce temps, l'homme du Nord continue à travers le pays sa promenade dévastatrice, prend par la faim

ou par le feu nos forteresses, bombarde les villes ouvertes, pille les villages, impose et requiert au gré de son caprice, faisant ainsi lourdement peser sur nous le *væ victis* de notre aïeul Brennus. Et, de proche en proche, s'étend la tache d'huile de l'invasion, tandis que M. de Bismarck se gausse, dans une allée de Trianon, *de ces messieurs de la rue*, ou qu'aux risques d'éveiller l'ombre du grand roi, le chef des Hohenzollern debout dans la salle des glaces de Versailles, pose à son front cette couronne d'empereur qu'il a ramassée sur les champs de bataille.

Et la pauvre France saignée aux quatre membres, torturée, épuisée, non vaincue, n'a qu'une consolation, celle d'assister impassible aux épreuves de la grande ville, cause de tous ses maux. A son tour, malheur à la nouvelle Babylone ! Elle a voulu, la folle courtisane, imposer au pays ses funèbres amants, et ceux-ci, en don de joyeux hyménée, lui ont apporté l'incendie, la famine et la peste. Leur anneau de fiançailles est le cercle de fer qui l'étreint. La main du Dieu vengeur s'est appesantie sur elle : à la lueur des bombes et des grenades, elle a lu, sur ses murs, les trois mots fatals. Alors elle s'est souvenue de sa sœur d'Assyrie. Sortie jadis de la boue des marécages, Lutèce a eu peur de rentrer dans la fange. Pâle, éperdue, mutilée, elle a jeté vers la province son cri désespéré ; mais la province, tant de fois sa victime, ne lui a répondu que par une froide indifférence. Tout pouvait en effet lui être pardonné, hormis d'avoir, en un soir d'orgie, improvisé devant l'ennemi LE GOUVERNEMENT DE LA DÉSORGANISATION NATIONALE. La coupe de ses méfaits était pleine : le crime du 4 septembre l'a fait déborder.

